

# Côtes d'Armor



Collèges

## L'éducation est notre avenir

## Sommaire

4 Qui fait quoi au collège ?

6 Collège A. Le Braz  
Regarder vers l'avenir sans tourner  
le dos au passé

10 Hausse des effectifs  
2000 collégiens supplémentaires  
d'ici 2012

13 Le nouveau Plan Pluriannuel  
d'Investissement  
dans les collèges  
Cap sur l'avenir

15 Le collège du XXI<sup>e</sup> siècle  
Châtaudren-Plouagat berceau  
d'un nouveau concept

18 Carte des collèges publics  
et privés

20 Mieux réussir au collège  
Un sésame pour la découverte

24 Équipements informatiques  
des collèges  
De nouveaux enjeux, de nouveaux  
outils pédagogiques

26 Restauration scolaire  
Une cuisine plus diversifiée...  
et pédagogique

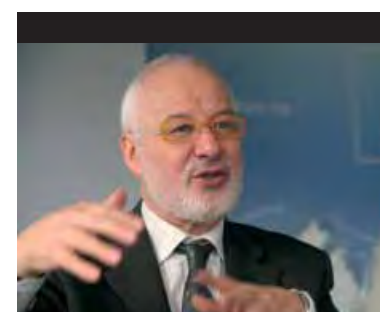
28 Agendas 21 des collèges  
Un engagement pour  
le développement durable

30 Les transports scolaires  
Ça roule avec le Conseil général



Hors série n°13 Côtes d'Armor Magazine  
Décembre 2009 - Édité par le Conseil gé-  
néral des Côtes d'Armor - Direction de  
la Communication, de la Promotion et  
des Événements - 9 place du Général de  
Gaulle - BP2371 - 22000 Saint-Brieuc -  
Tél. 02 96 62 62 16 - Fax 02 96 62 63 85  
- [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr) • Directeur de la  
publication: Claudy Lebreton • Comité  
éditorial: Mathilde Chauvin, Gaël Gosse-  
lin, Virginie Le Pape, Nicolas Perrault, Karine  
Rolland • Directeur de la Communication, de  
la Promotion et des Événements: Gil Pellan  
• Rédactrice en chef: Mathilde Chauvin •  
Journalistes: Mathilde Chauvin - Virginie  
Le Pape • Crédits photos: Bruno Torrubia  
- Thierry Jeandot, CG22 - Fotolia - Istock-  
photo • Conception et mise en page: Cyan  
100 • Impression: SH Imprimeurs • Ti-  
rage 10000 exemplaires • Supplément  
gratuit offert par le Conseil général des Côtes  
d'Armor • N° ISSN 1775-8459

Magazine imprimé en France sur papier  
"Eural Premium", recyclé à partir de vieux  
papiers et cartons désencrés et blanchis  
sans chlore, agréé par l'Association  
des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.



Claudy LEBRETON  
Président du Conseil général  
des Côtes d'Armor

## Les collèges, une priorité d'aujourd'hui pour demain

**L**es collèges et l'éducation sont votre grande priorité pour les années à venir. Quelles sont les raisons de cet engagement ?

L'intérêt majeur que je porte à l'une des grandes priorités de notre action, c'est la formation des générations futures des Côtes d'Armor. Donner les moyens aux familles pour que chaque enfant ait les meilleures conditions de son instruction, de son éducation, de son épanouissement. Lui permettre un départ assuré pour son avenir. Des jeunes formés, ouverts au monde et aux innovations représentent l'avenir des Côtes d'Armor dans ce qu'ils deviendront les adultes "bâtisseurs" de demain. C'est en ce sens, et malgré les tensions budgétaires qui s'imposent à tous, que nos premiers euros seront consacrés aux investissements dans les collèges publics des Côtes d'Armor.

**Pour que chaque enfant ait les meilleures conditions de son éducation**

*La traduction de cet engagement prend forme dans le Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges. Quels sont les enjeux de ce programme de dix années ?*

Le PPIC est d'abord un outil de programmation et de gestion des collèges publics costarmoricains, un guide de nos choix pour la décennie à venir (2010-2020). Il permet l'identification des travaux futurs, bien entendu soumis à l'évolution du contexte

économique, social et financier, dans le cadre de l'annualité budgétaire. Il traduit trois objectifs: répondre à l'évolution démographique des jeunes, adapter notre patrimoine à la réalité d'aujourd'hui et aménager notre territoire équitablement.

Toutes les communautés éducatives sont attentives à l'effort consenti et à la volonté exprimée par le Conseil général après des années de concertation et de négociation.

Enfin, c'est aussi un formidable investissement (plus de 200 M€) pour les entreprises costarmoricaines et pour l'emploi.

*Quelles sont les réalisations exemplaires ?*

Elles le sont toutes, chacune à leur manière. Ce numéro spécial donne à voir quelques réalisations passées, comme les derniers collèges réalisés; mais l'exemplarité viendra désormais de leur fonctionnalité plus élaborée, de leurs coûts maîtrisés et surtout du développement durable qui guidera avec rigueur la réalisation de ces établissements du futur.

*Claudy Lebreton*

### Les grandes missions du Conseil général en faveur des collèges publics

- Définition de la localisation des collèges publics, de leur capacité d'accueil, des secteurs de recrutement
- Construction, extension, grosses réparations, équipement et fonctionnement
- Accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique
- Organisation et fonctionnement des transports scolaires (sauf transports urbains)

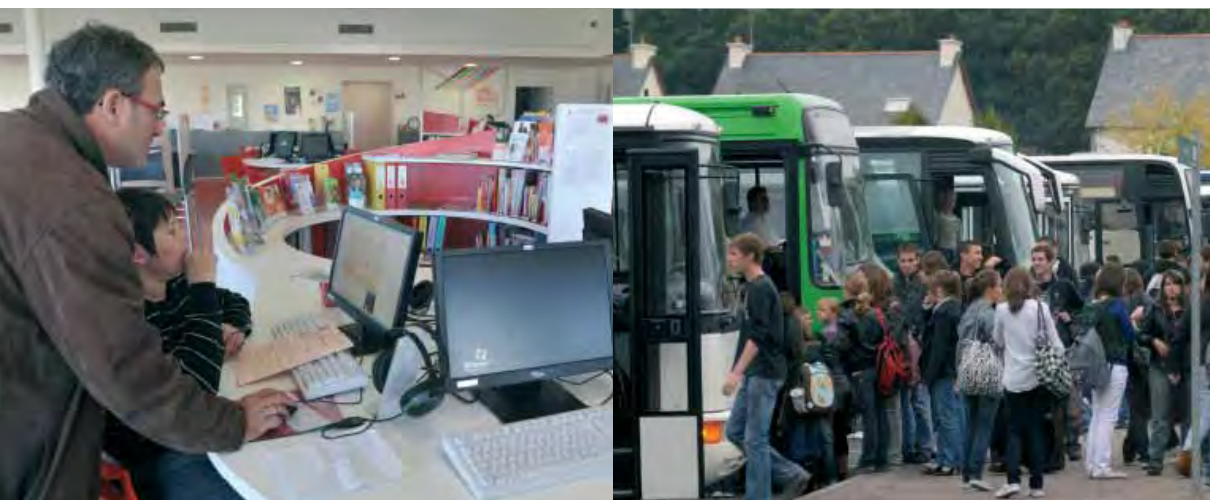
### Budget

**COLLÈGES PUBLICS**  
Travaux et opérations  
de maintenance: **200 M€**  
entre 2010 /2018  
Équipements divers et matériels  
informatiques: **2 M€** /an  
Fonctionnement courant et dispositifs  
de soutiens éducatifs  
(hors dépenses de personnel):  
**6 M€** /an

**COLLÈGES PRIVÉS** (en 2009)  
Fonctionnement courant: **2 M€**  
Forfait pour l'entretien  
de l'externat: **2 M€**  
Dépenses d'investissement  
(travaux et informatique):  
**660 000 €**  
Dispositifs de soutiens éducatifs:  
**400 000 €**

**TRANSPORTS SCOLAIRES**  
**20 M€** en 2009

**AIDES AUX ÉTUDES SECONDAIRES**  
**450 000 €** en 2009



# Qui fait quoi au collège ?

Un collège, c'est une grosse machine dont l'organisation doit être parfaitement rodée. Personnels de direction, équipe pédagogique ou agents techniques du Conseil général... chacun a un rôle bien défini.

Cet organigramme, sous forme de témoignages recueillis dans les collèges de Quintin et de Moncontour, vous aide à comprendre quelles sont les attributions de chacun.



1 Bernard Philippe, collège Le Volozen de Quintin

2 Jean-Loïc Demonfort, collège Le Volozen de Quintin

3 Louise-Anne Gautier, collège Le Volozen de Quintin

4 Martine Degorce, collège Le Volozen de Quintin

## 1 Le conseil d'administration

Organe de délibération et de décision, le conseil d'administration est chargé de valider les grandes orientations administratives, pédagogiques et budgétaires du collège. Mis en place pour une année scolaire, il se réunit 4 à 5 fois par an. Il compte de 24 à 30 membres selon la taille de l'établissement. Le premier tiers est composé de représentants des collectivités territoriales (parmi lesquels un conseiller général), de représentants de l'administration de l'établissement et de personnalités qualifiées. Un autre tiers rassemble des représentants élus des personnels : enseignants, personnel administratif (État), agents techniques du Conseil général. Enfin, le dernier tiers est constitué de représentants élus des élèves et parents d'élèves.

## 2 Le principal

"Mon travail est de piloter l'ensemble du collège sur les plans administratif et pédagogique. J'ai surtout un rôle de coordination : je dois favoriser le travail en équipe des personnels et fédérer les énergies. Je suis chargé d'impulser le projet d'établissement, c'est-à-dire, en particulier, les priorités pédagogiques, et d'assurer l'information des différents acteurs du collège. Ce que j'aime dans mon métier, c'est de pouvoir avoir une influence sur le fonctionnement de l'établissement dans le but de faire réussir les collégiens." Bernard Philippe

## 3 Le principal-adjoint

"Mon rôle est d'assister le principal dans ses missions. Ma présence permet d'alléger sa charge de travail car nous répartissons les tâches. De manière pratique, mon travail est extrêmement diversifié. Pour donner quelques exemples, j'assure le suivi des emplois du temps lorsque des professeurs sont absents, je préside les conseils de classe, j'organise des réunions parents-profs, je reçois les élèves perturbateurs ou leurs parents en cas de problèmes... Il est aussi très important d'avoir un bon dialogue avec les membres de l'équipe pour que tout fonctionne bien." Jean-Loïc Demonfort

## 4 La gestionnaire

"En tant que gestionnaire, je suis fonctionnaire de l'Éducation Nationale. Je suis responsable de la gestion financière et matérielle du collège, c'est-à-dire du bon fonctionnement de tout ce qui n'est pas pédagogique : le nettoyage et l'entretien du collège, la sécurité et le confort des personnes qui y travaillent et aussi le fonctionnement du restaurant scolaire. Mon rôle est de piloter l'ensemble des agents qui assurent ces différentes tâches. Parallèlement, j'ai en charge la gestion budgétaire et financière de l'établissement." Louise-Anne Gautier

## 5 Le Conseiller Principal d'Éducation

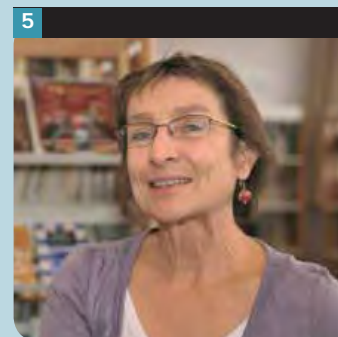
"Le CPE a surtout pour rôle d'assurer un meilleur confort et un véritable soutien des élèves et de leur famille. Pour cela, je circule beaucoup dans le collège : j'accueille les élèves à la descente du car, où je peux aussi discuter avec des parents, je participe aux conseils de classe pour en apprendre davantage sur les comportements, je visite régulièrement le foyer... Mon objectif est d'être là pour aider les élèves en cas de besoin.

En parallèle, je suis chargée de comptabiliser les absences et de prévenir les parents si elles n'ont pas été signalées. Avec les assistants d'éducation, nous organisons également des séances de soutien scolaire le soir. Nous mettons aussi en place des actions sur la santé et la sécurité, dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)."

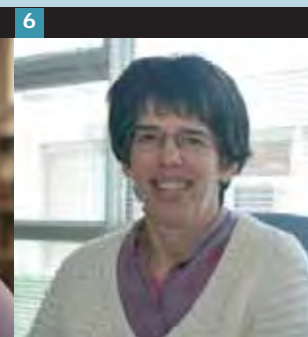
Martine Degorce

## 6 La documentaliste

"Mon rôle principal, c'est d'aider les élèves à apprendre. Chaque jour, j'accueille des classes au Centre de Documentation et d'Information et je les aide, en lien avec leur enseignant, à acquérir des méthodes de travail, notamment pour les recherches documentaires. Souvent, nous travaillons avec les professeurs sur des projets longue durée et interdisciplinaires. En parallèle, je gère également le fonds



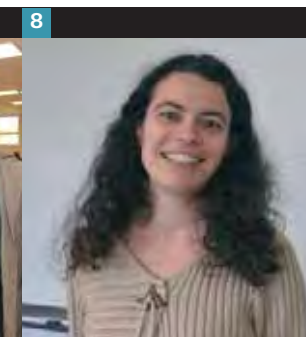
5 Chantal Piquard, collège Le Volozen de Quintin



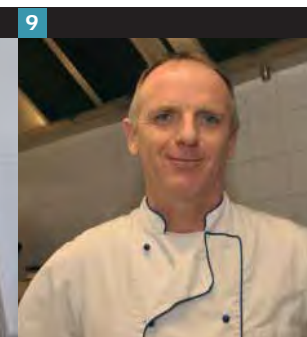
6 Claudie Noël, collège Le Volozen de Quintin



7 Clémentine Mufraggi et Stéphane Le Covec, collège Le Volozen de Quintin



8 Aurélie Métivier, collège Le Volozen de Quintin



9 Alain Le Boucher, collège François Lorant de Moncontour



10 Olivier Pellan, Christelle Morin, Lydie Puluhen et Cécile Deffein, collège François Lorant de Moncontour

documentaire du CDI (commande de livres, emprunts...) et aussi un pôle d'information consacré à l'orientation." Chantal Piquard

## 6 L'infirmière

"Au collège, mon rôle est d'accueillir les élèves qui ne se sentent pas bien et d'accompagner leur demande. En parallèle, j'ai aussi une mission de dépistage : tous les ans, je reçois l'ensemble des 6<sup>e</sup> pour réaliser un bilan infirmier (contrôle des dents, de la vue, des vaccinations...). J'effectue aussi des formations aux premiers secours pour les volontaires ou encore des demi-journées de sensibilisation aux MST ou au Sida. Je relaie également les campagnes nationales de prévention : en ce moment, par exemple, j'explique l'importance du lavage des mains pour lutter contre la grippe A." Claudie Noël

## 7 Les assistants d'éducation

"Notre mission principale est d'assurer la surveillance des études et l'accompagnement éducatif des élèves. Sur la cour, au self (...), nous avons un vrai rôle d'éducation au savoir-vivre et au respect. Nous assurons également la gestion des absences. Nous proposons de l'aide aux devoirs et nous répondons à tous les petits soucis ou conflits que les élèves peuvent rencontrer. En quelque sorte, nous sommes un peu comme des grands frères ou des grandes sœurs. Les collégiens ne doivent pas hésiter à venir nous voir en cas de problèmes." Clémentine Mufraggi et Stéphane Le Covec

## 8 Les professeurs

"Outre le rôle d'enseignement bien connu de tous, qui consiste pour ma part à encourager l'écoute et l'analyse musicale et à définir un vrai projet musical pour mes classes, une grande partie du travail du professeur se fait aussi en amont. Un enseignant doit par exemple préparer ses cours, mais aussi prendre en compte les changements de programmes, ce qui représente une grosse charge de travail.

En parallèle, nous devons aussi corriger les copies et les exercices ou encore participer aux conseils de classe ou aux réunions parents-professeurs. Nous pouvons aussi être amenés à organiser des sorties pédagogiques ou à développer des enseignements spécifiques comme la chorale, par exemple." Aurélie Métivier

## 9 Le chef de cuisine

"Mon travail consiste à élaborer les menus, à assurer leur confection et leur distribution aux élèves. Pour cela, je dois notamment faire attention à proposer des menus équilibrés et à prendre en compte les élèves qui souffrent d'allergies. En cuisine, je supervise toute l'équipe d'agents qui participe au service de restauration scolaire. Je donne également mon avis lors de l'acquisition de nouveaux matériels." Alain Le Boucher

## 10 Les agents polyvalents des collèges

"Dans notre équipe, les agents effectuent souvent plusieurs tâches. Une partie du temps, nous travaillons au restaurant scolaire : réception des marchandises, aide à la préparation des repas, service des élèves, plonge, nettoyage de la cuisine, lingerie... L'autre partie du temps, nous faisons le ménage dans le collège. Nous sommes également chargés d'ouvrir et de fermer les portes de l'établissement en début et fin de journée."

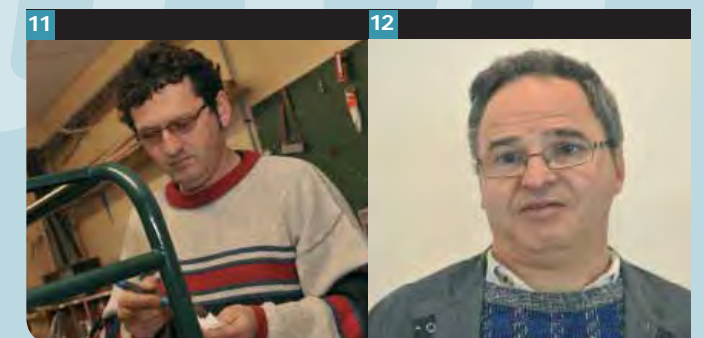
Olivier Pellan, Christelle Morin, Lydie Puluhen, Cécile Deffein, Marie-Pierre Malard

## 11 Le chargé de maintenance des bâtiments

"Dans le collège, c'est moi qui effectue toutes les petites réparations. C'est très varié ! Selon les jours, je change les ampoules, je répare le matériel endommagé, je refais les peintures, je taille les haies, j'assure les déménagements... Chaque matin, je vérifie également que l'installation de chauffage fonctionne bien sur tout l'établissement." Michel Ruffet

## 12 L'équipe mobile

"Nous intervenons dans vingt collèges pour tous les gros travaux, chantiers de peinture, de menuiserie ou de revêtements de sol. Il faut savoir tout faire. Je suis menuisier à la base et Gilles Rannou, mon collègue, est électricien. Nous nous complétons bien." Jacques Lucas



11 Michel Ruffet, collège François Lorant de Moncontour

12 Jacques Lucas, responsable de l'équipe mobile de Tréguier



## Collège Anatole Le Braz

# Regarder vers l'avenir sans tourner le dos au passé

C'est un collège unique qui porte en ses murs le poids de l'Histoire, dans ce qu'elle compte de souvenirs, beaux ou tragiques. C'est un établissement urbain, implanté au cœur de la ville et historiquement dans celui des Briochins. C'est un établissement particulier, l'un des seuls en France à avoir été cité à l'ordre de la Nation. Reconstitué, rénové, il offre un nouveau visage. Tour d'horizon d'un collège pas comme les autres.

**J**eudi 10 décembre 2009. Le collège Le Braz s'apprête à inaugurer ses nouveaux locaux. Après quatre ans d'études et de travaux, l'ensemble des bâtiments a fait peau neuve. Une peau certes neuve mais qui prend corps sur des bases anciennes. Le collège Le Braz version XXI<sup>e</sup> siècle a en fait retrouvé sa structure initiale, celle du lycée impérial construit en 1850.

### Le Braz, bâtiment remarquable

Plus qu'un collège, Le Braz est d'abord un patrimoine historique. Un patrimoine qui date d'Henri IV alors que le "collège du Paradis", construit sur le site de l'actuel musée de Saint-Brieuc, accueille les jeunes des alentours. En 1852, Alphonse Guépin livre le nouveau lycée impérial, imposant et austère. L'actuel bâtiment Le Braz est né. C'est alors le seul établissement secondaire du département et sa réputation dépasse largement les frontières du territoire. Discipline et sérieux règnent dans ce lycée de garçons où les journées commencent à 7h30 au son du clairon pour se terminer à 19 h. Durant l'occupation allemande de la Seconde Guerre, de nombreux élèves et enseignants s'engagent dans les réseaux de résistance. Le Braz connaît alors l'épisode le plus tragique de son histoire (lire p. 8) et rentre dans l'Histoire par la porte des martyrs. Il devient alors un symbole, celui du courage de ses enfants mais aussi celui de la barbarie.

### Le cœur des Briochins saigne en parlant de Le Braz.

### La restructuration du collège, un enjeu de taille

Devant la portée symbolique du lieu, et malgré la difficulté technique de l'opération, le Conseil général fait le choix d'opter pour une reconstruction in situ. Il lance une consultation pour remettre le bâtiment, devenu vétuste, trop grand\* et trop peu fonctionnel, à neuf. Parmi les quatre architectes retenus pour concourir, le jury retient la proposition

d'Hervé L'Hyver\*\*. "C'est en étudiant une vue aérienne datant des années 40 que j'ai eu envie de me lancer dans l'aventure. Le lycée a alors la physionomie que nous lui avons redonnée avec la restructuration; les bâtiments peu gracieux des années 60 n'existent pas", explique-t-il. C'est sur ces bases qu'il propose de refaire le collège à l'identique du lycée impérial. L'enjeu est double: conduire un chantier de taille dans un environnement urbain, et avec les élèves présents sur site, mais aussi réussir à conserver le cachet patrimonial du bâtiment tout en le modernisant.

### Le chantier, un trio de choc sous la houlette du Conseil général

D'une seule et même voix, l'architecte, le principal et le conducteur de travaux s'accordent pour dire que tout s'est bien passé. Une bonne coordination, un climat de confiance et une entente certaine ont permis à ce chantier titanique de se solder par une réussite qui fait l'unanimité. "Je suis satisfait du résultat global car, malgré les compromis, il est fidèle à ce que j'imaginai. C'est une rénovation de fond en comble qui respecte l'existant", déclare Hervé L'Hyver. "C'est très bien pensé et particulièrement fonctionnel", affirme Bertrand Mlodorzeniec, le principal. "Mener un chantier dans un collège en activité est une

« En arrivant, je ne mesurais pas forcément la valeur sentimentale portée à l'établissement. La première cérémonie des Lycéens Martyrs à laquelle j'assistai m'a bouleversé. J'ai mieux compris l'énorme poids de l'Histoire et l'importance de préserver le temps. C'est un patrimoine hors du commun que j'ai tenu à respecter dans mes choix. Ne pas laisser libre accès à la cour d'honneur, par exemple, est primordial pour conserver la solennité des lieux. » Bertrand Mlodorzeniec, Principal du collège.

gageure en terme d'organisation. Il faut que les normes de sécurité soient infaillibles et que la coordination entre l'architecte, les entreprises et le principal soit parfaite, renchérit Mickaël Collobert, conducteur de travaux. Nous avons réussi."

### Les aléas du chantier, quelques péripéties

Et pourtant, quelques mésaventures sont venues pimenter le chantier. Les mauvaises surprises, comme l'état des charpentes ou des murs, la mэрule, qui ont engendré des retards de planning. Un mur qui s'écroule, entraînant l'évacuation immédiate des élèves. La découverte d'ossements sur l'esplanade puis l'intervention de la DRAC qui rassure sur les origines de ces vieux os: ce sont les "restes" d'un ancien cimetière du XI<sup>e</sup> siècle. Les vibra-

tions occasionnées par la construction de la rampe de service qui déclenchent les alarmes de la Banque de France, voisine. Mais aussi des anecdotes plus émouvantes comme la cérémonie des Lycéens Martyrs de 2007 qui se déroule au cœur du chantier. "C'était une atmosphère d'après-guerre, encore plus charnante que d'habitude", témoigne Bertrand Mlodorzeniec. Ou d'autres, plus souriantes, comme ces élèves qui ont fait leur stage de découverte "métier" avec les compagnons du chantier et se sont parfois découverts des vocations...

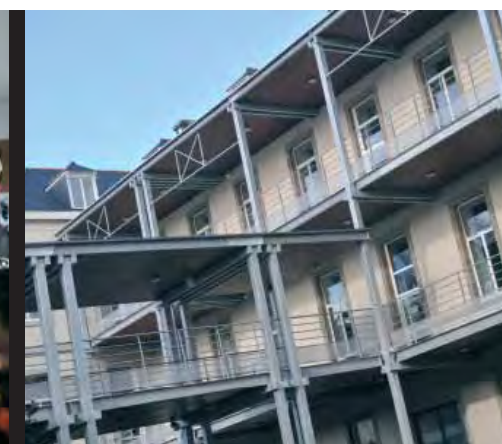
\* Le lycée des garçons accueillait 1 100 élèves. Un collège de 600 élèves est déjà très important.  
\*\* Cabinet d'architecte L'Hyver, Bréchet et Lohé de Pontivy, spécialiste des bâtiments publics et notamment des collèges.



▲ Hervé L'Hyver, architecte.



▼ Une salle de sciences.



▲ Le Centre de Documentation et d'Information.

### Le chantier en chiffres

- Un budget de 21 M€ dont 13 M€ pour les travaux
- Jusqu'à 120 compagnons par jour sur le chantier
- Plus de 30 entreprises, pour la plupart de la région
- 23 corps de métiers

### Le nouveau collège

- Collège de 600 places, l'un des plus importants des Côtes d'Armor
- 10 500 m<sup>2</sup> de locaux neufs ou rénovés
- Salle polyvalente de 400 places
- Équipement informatique à la pointe
  - Piscine transformée en salle de gymnastique
- Matériaux solides, faits pour résister aux assauts des élèves
- Économie d'énergie: détecteurs de mouvement – triple gestion en classe – chauffe-eau solaire – isolation de tous les bâtiments
  - Moquette acoustique



→ 2005 Concours et choix de l'architecte → 2005 / 2006 Études puis appels à projet → Début 2007 Choix de l'entreprise générale → Mars 2007 Début du chantier

**Quelques anciens célèbres**

**ANCIENS ENSEIGNANTS**  
Henri Bergson / Georges Palante / Claude Saunier / Jean Leroux  
**ANCIENS ÉLÈVES**  
Tristan Corbière / Théodule Ribot / Louis Guilloux / Louis Harel de la Noë / Alfred Jary / Francis Renaud / Alain Decaux / Patrick Dewaere / Patrick Le Lay



**Anatole Le Braz, la Bretagne pour passion**

Figure prestigieuse du département, Le Braz, tout ensemble poète, professeur, écrivain ou encore ethnologue n'a eu de cesse, au cours de sa brillante carrière, de se faire collecteur de la mémoire armoricaine. Un travail de foumi qui s'est traduit dans de nombreux ouvrages de référence dont LA LÉGENDE DE LA MORT CHEZ LES BRETONS ARMORICAINS, HISTOIRE DU THÉÂTRE CELTIQUE OU ENCORE LA BRETAGNE. Il portait un attachement réel au lycée où il avait poursuivi toute sa scolarité. "C'EST DANS LES MURS DE CE LYCÉE QUE J'AI APPRIS À COMMUNIQUER AVEC L'ESPRIT LATIN ET LE GÉNIE GREC. J'Y ARRIVAI PETIT BARBARE. J'EN SORTIS AVEC UN COMMENTAIRE DE CULTURE ET L'APPÉTIT DE LA CULTURE COMPLÈTE. C'EST LÀ EN SOMME QUE ME SUIS AGENOUILLÉ AU BORD DE LA FONTAINE SACRÉE POUR PUISER DANS LE CREUX DE MA MAIN L'EAU DES MUSES. CELA NE S'OUBLIE JAMAIS... JE NE PASSE PAS À SAINT-BRIEUC SANS ME SENTIR LE CŒUR GONFLÉ DE GRATITUDE POUR LA VIEILLE MAISON GRISÂTRE (...)." C'est en 1929, trois ans après la mort d'Anatole Le Braz, que l'établissement, sous l'impulsion de l'Amicale des Anciens élèves, est baptisé de son nom.



Mise aux normes des bâtiments des années 60  
"Ils ont accueilli les élèves pendant toute la durée des travaux du bâtiment historique. La mise en place d'escaliers extérieurs permettait l'accès aux étages en toute sécurité."



Restauration du bâtiment ancien  
"Nous n'avons conservé que les murs."



Construction du bâtiment neuf (espace restauration et salles scientifiques)  
"L'ancien réfectoire, toujours en fonction, et l'aile du bâtiment étaient à quelques centimètres du bâti en construction. Un travail de précision pour tous les compagnons!"



Démolition des bâtiments des années 60 > décembre 2008  
"Une phase délicate que la démolition en milieu urbain."



Livraison du gymnase en novembre 2009

**Les travaux en images, commentés par Gilbert Leroux, technicien du Conseil général aujourd'hui à la retraite**

"Au regard de la tâche, les travaux ont été rapides même si quelques mauvaises surprises nous ont retardés. J'ai particulièrement apprécié le travail d'équipe qui, à mon sens, a été très formateur pour beaucoup de jeunes passés sur le chantier."

**L'association, son musée, sa bibliothèque, son projet**

Si ses statuts existent depuis 1877, l'Association des Anciens de Le Braz prend aujourd'hui un nouvel essor, sous l'impulsion de son président, Christophe Bouillon. "L'Association rassemble de nombreux anciens, dont quelques-uns ont vécu les événements tragiques de la guerre 39-45. Notre rôle, à travers notamment la cérémonie du 10 décembre ou l'espace muséographique, est d'honorer notre devoir de mémoire. Néanmoins, nous souhaitons également nous tourner vers l'avenir." Les nouveaux locaux, 160 m<sup>2</sup> aménagés dans l'ancienne conciergerie, vont permettre d'ouvrir la bibliothèque au grand public mais aussi aux chercheurs. "Le fonds, oublié pendant près de 150 ans, est extraordinaire. Il comporte près de 4000 ouvrages dont certains sont très anciens et d'autres rares; il fera le bonheur des chercheurs qui travaillent sur la vie dans les collèges." La deuxième pièce est consacrée à l'espace muséographique qui pourra accueillir des expositions sur l'histoire "ou tout autre chose. Nous voulons en faire un espace ouvert et valoriser ce lieu incroyable." L'association souhaite également développer les conférences et les colloques. Reconnue d'utilité publique, elle finance une partie des voyages scolaires sur les plages du débarquement et au Mémorial de Caen. Elle souhaite aussi relancer les bourses de soutien aux projets d'élèves de toutes sortes afin de renforcer le sentiment

d'appartenance à un collège qui reste prestigieux. "Je reste persuadé que la découverte extrascolaire est un moyen unique d'épanouissement et d'accomplissement, explique cet hyperactif, architecte naval, directeur de l'équipe MYDI Superkart Racing, doctorant en histoire et en archéologie et père de trois enfants. Nous souhaitons aussi renforcer le réseau des anciens en mettant en contact les élèves avec des gens qui ont trouvé leur vocation. Pour ne citer qu'un exemple, Emma la Clown est une ancienne de Le Braz..."

**Bon à savoir :** l'association cherche des bénévoles 06 07 09 84 75

**Le 10 décembre, la journée de l'émotion**

Le 10 décembre 1943, Georges Geffroy, Pierre Le Cornec et Yves Salaün, trois élèves de Le Braz engagés dans les réseaux de résistance, sont arrêtés en plein cours de philosophie; ils ont été dénoncés suite à la mort d'un soldat nazi. Quelques mois plus tard, ils sont fusillés au Mont-Valérien. Figures emblématiques de la Seconde Guerre, ils reçoivent, à titre posthume, la Médaille de la Résistance en 1947. La cérémonie des Lycéens Martyrs leur rend hommage, ainsi qu'aux 80 élèves et professeurs morts pour la France, dont certains en déportation.

C'est donc la date du 10 décembre, hautement symbolique et chargée en émotion, qui a été choisie pour inaugurer le nouveau collège Anatole Le Braz, résolument moderne et tourné vers l'avenir. Un hommage du futur au passé.

**À lire :** De la nuit à l'aurore, des lycéens dans la guerre 1939-1945 – ouvrage collectif d'anciens élèves



La cour d'honneur du collège où se déroule traditionnellement la cérémonie du 10 décembre.

La lettre de Yves Salaün - Prison de Fresnes le 21 février 1944

« Bien chère mère, bien cher père, bien chers tous

Nous voici réunis tous les trois. Le Cornec, Geffroy et moi dans une cellule qui verra les derniers moments de notre vie car on vient de nous notifier la confirmation de la terrible sentence. Terrible? Certes, elle le sera plus pour vous que pour moi car la mort ne fait pas peur à un soldat. N'allez surtout pas croire que je suis égoïste et que je ne pense qu'à moi car c'est à vous que je pense et à tous les sacrifices que vous vous êtes imposés, vous et Nénène et parrain, pour m'élever. Je ne vous êtes pas donné toutes les satisfactions que vous étiez en droit d'attendre de moi, mais j'ai suivi ma vie. J'ai toujours eu l'ambition d'être soldat, j'en ai l'âme. Ne pouvant faire partie d'une armée régulière, j'ai fait partie de cette armée souterraine et obscure de la résistance. J'en connaissais les dangers, mais j'en avais aussi compris la sublime grandeur. J'ai joué, j'ai perdu ce que d'autres gagneront, j'ai combattu pour un grand idéal, la liberté, je mourrai avec la satisfaction certaine de savoir que d'autres achèveront l'œuvre que j'ai, que nous avons commencé, nous tous qui mourrons pour que la France vive. Il ne faut donc pas vous laisser abattre par cette terrible nouvelle, mais relever le front devant l'adversité. Cinq des Salaün sont déjà tombés pour la France et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir perpétuer cette famille si éprouvée par les guerres.

Je ne puis vous exprimer dans cette lettre toute la tendresse que j'ai pour vous, mais je suis sûr que vous la ressentez, bien que vous soyez en droit de croire que j'aurai pu la manifester d'une autre façon, mais, que voulez-vous, le mal est fait et il n'y a pas à revenir sur cette question.

Il est midi et nous avons encore deux heures à passer à la prison, mais je suis étrangement calme, car je m'étais fait à l'idée de ce qui m'arrive et de plus, je suis sûr de pouvoir chanter, même devant le poteau.

Adieu donc chers parents, dites adieu pour moi à la famille et aux amis, n'oubliez pas Marie, ma suprême pensée sera pour vous et pour la France ma patrie.»



Côtes d'Armor

## 2 000 collégiens supplémentaires d'ici 2012

Depuis plusieurs années, le Conseil général des Côtes d'Armor travaille à l'élaboration de son Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges (PPIC) pour la période 2010-2018. Soucieuse de définir des priorités d'action en adéquation avec les besoins réels, le Département a missionné la société Territoires 2 100 pour réaliser une étude prospective sur l'évolution des effectifs dans les collèges costarmoricains. Frédéric Grosjean, gérant de la société, dresse le bilan de cette étude, qui prévoit notamment d'importantes hausses d'effectif ces prochaines années.

*“Notre mission : offrir au Conseil général un outil d'aide à la décision”*

**M.** Grosjean, sur quels éléments vous êtes-vous basé pour réaliser cette étude ?

Pour ce type d'étude qui implique de se projeter dans l'avenir, nous prenons en compte plusieurs critères. Nous étudions d'abord les chiffres de la natalité sur plusieurs années, afin d'évaluer le nombre d'enfants qui entreront au collège à la date voulue. On prend également en compte la mobilité des familles. On sait par exemple qu'en Côtes d'Armor, les jeunes parents s'installent davantage en périphérie des villes à cause de l'augmentation du coût du foncier. Tout cela impacte sur la fréquentation des collèges. De même, nous recensons tous les grands projets immobiliers à venir, qui seront susceptibles d'attirer les familles et donc d'augmenter le nombre de collégiens. L'étude des demandes de permis de construire est aussi révélatrice, car les jeunes qui construisent aujourd'hui seront les parents des collégiens de demain.

*Quelles grandes tendances ont révélé ces analyses ?*

De manière générale, on constate que le département des Côtes d'Armor, après avoir connu une baisse des effectifs, va connaître une progression soutenue, avec environ 2 000 collégiens supplémentaires d'ici 2012. Ensuite, ces effectifs devraient continuer à progresser sensiblement (+2 %).

*Comment peut-on expliquer cette évolution ?*

Tout d'abord, les flux migratoires dans le département sont aujourd'hui positifs, ce qui n'a pas toujours été le cas. La relance de la natalité constitue une seconde explication.

*Pour autant, cette augmentation des effectifs n'est pas constante sur tout le territoire...*

En effet, on constate surtout des progressions sur les secteurs proches de la RN12 (Bégard, Guingamp, Quintin, Lamballe, Moncontour) ainsi que sur l'est du département (Broons, Plouër-sur-Rance...). Cela s'explique par l'étalement urbain de Saint-Brieuc et par la proximité de Rennes. À l'inverse, les collèges des zones rurales, qui sont généralement de petits établissements, connaissent des baisses d'effectifs. Certaines zones côtières, comme Erquy et Paimpol, sont dans la même situation du fait du vieillissement de leur population.

*À l'issue de cette étude, quelle est votre analyse sur la répartition des collèges dans le département ?*

Globalement, il y a une bonne correspondance entre la situation des collèges et les bassins de vie du département. Néanmoins, on constate déjà des problématiques de sureffectif qui vont s'accroître ces prochaines années. Notre étude a pour but de pointer ces situations de tension. Ensuite, c'est au Conseil général de définir ses priorités d'action. Notre mission est de lui offrir un outil d'aide à la décision en présentant des éléments objectifs.



Si l'augmentation du nombre de collégiens va prendre de nouvelles proportions ces prochaines années, ce phénomène n'est pas tout à fait nouveau pour les Côtes d'Armor. Au début des années 2000, le collège Charles Le Goffic de Lannion a rencontré une situation similaire. Pour y remédier, le Conseil général a choisi de construire un collège neuf en complément de celui existant. Une réponse aux enjeux du sureffectif.

“

Quand j'ai pris mon poste au collège Le Goffic en 2002, l'établissement comptait plus de 1 000 élèves !” Daniel Barbotin, principal à Lannion, se souvient encore des soucis fonctionnels engendrés par le sureffectif. “Nous avions surtout des problèmes de place. La cour, notamment, était trop petite. Et puis les élèves devaient se déplacer tout le temps car les nombreuses salles de classe étaient très éparpillées.” Conscient de la situation, le Conseil général décide dès 2000 de lancer la construction d'un nouvel établissement. Ce dernier doit accueillir la moitié des élèves de Le Goffic, qui conserve l'autre moitié. Les travaux sont lancés en 2002 et le nouveau collège Yves Coppens ouvre ses portes à la rentrée 2003, accueillant dans un premier temps les 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, puis les 3<sup>e</sup> à compter de 2004. Au collège Le Goffic, la scission a constitué un vrai soulagement. “Nous nous sommes tout de suite sentis plus à l'aise”, convient Daniel Barbotin. Nous avons pu réorganiser nos locaux, rassembler les salles de classe et condamner certains bâtiments devenus vétustes.” Coté Coppens, l'enthousiasme est identique. Catherine Flant, ex-CPE du collège Le Goffic transférée à Coppens, se souvient : “Nous sommes partis avec l'envie de tenter une nouvelle aventure. À l'époque, tout était à créer, à penser. Il y a eu un vrai travail d'équipe pour mettre le collège sur les rails.”

L'exemple lannionais

## Une réponse adaptée devant le boom démographique



Le collège Le Goffic.

L'un des grands défis de cette scission était justement d'organiser le transfert des personnels enseignants et techniques dans les meilleures conditions. Là où l'on aurait pu craindre quelques réticences, tout s'est au contraire très bien déroulé. “Les détachements se sont faits sur la base du volontariat, très naturellement et sans tension”, affirme Catherine Flant. De même, la répartition des élèves s'est opérée de manière satisfaisante : “la carte scolaire a été revue de façon à attribuer un effectif de 500 élèves pour chaque collège, tout en favorisant la mixité sociale”, commente Daniel Barbotin. Quelques années plus tard, le bilan de cette opération est donc positif pour les deux établissements. L'investissement du Conseil général - environ 12,5 millions d'euros - a su répondre à son objectif premier : solutionner la complexe problématique du sureffectif. Cerise sur le gâteau, le nouveau collège a été conçu pour offrir des équipements spacieux, modernes et performants. Un cadre de vie qui, selon la CPE Catherine Flant, “a tous les atouts pour favoriser la réussite scolaire.”

**Un collège qui favorise la réussite scolaire**

**Effectifs : quelles évolutions d'ici 2012 ?**

- 2 322 collégiens supplémentaires d'ici 2012, soit 19 213 élèves au total (13,7 % d'augmentation)
- 12 collèges devraient connaître une hausse d'effectif de plus de 20 %, parmi lesquels Dinan Broussais, Broons, Châtelaudren, Plancoët ou Moncontour
- 7 collèges vont voir le nombre de collégiens baisser

Chiffres issus de l'étude prospective réalisée par Territoires 2 100

**Sectorisation, quel collège pour quels collégiens ?**

Selon le principe de la sectorisation, un collégien ne peut pas choisir librement dans quel établissement il va effectuer sa scolarité. C'est son lieu de résidence qui définit dans quel collège il devra étudier. Depuis la loi de décentralisation de 2004, le Conseil général est chargé de définir la sectorisation des collèges. En pratique, cette dernière n'a pas évolué depuis que le Département en a la responsabilité. Néanmoins, les diverses créations ou extensions d'établissements prévues au Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges pourraient nécessiter quelques aménagements.

### Coup de chaud pour Gwer Halou à Callac

Ce collège des années 70 a une installation de chauffage vieillissante. Plutôt que de simplement lui substituer un autre équipement, le Conseil général privilégie une approche basse consommation. La priorité est donnée à l'isolation par l'extérieur – la plus efficace – et à la ventilation, afin de réduire les consommations d'énergie à la source. Une opération globale de réhabilitation qui va "redonner un look" au bâtiment et permettre de régler tous les problèmes en une seule fois : huisseries, ravalement, toiture, sécurisation...  
Coût estimé : 2,6M€.

### Quand le bâtiment va

Avec près de 200 M€ d'investissements prévus sur 8 ans pour des travaux dans les collèges, le Conseil général soutient indirectement la filière bâtiment et l'emploi. La Fédération Française du Bâtiment, qui a alerté les pouvoirs publics sur les risques de rupture de plan de charges dans les mois à venir, s'est félicitée du plan d'investissements du Département pour 2010 et les années à venir. "LES CÔTES D'ARMOR COMPTENT 12 000 SALARIÉS DU BÂTIMENT. FACE AUX EFFETS IMMÉDIATS DE LA CRISE, LES BUDGETS PUBLICS CONSÉQUENTS SONT RASSURANTS POUR TOUT LE MONDE", explique Jean-François Hervé, Secrétaire Général de la Fédération Française des Bâtiments.

### La SEGPA, vers une orientation professionnelle

Dès la 6<sup>e</sup> ou en cours de collège, les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires peuvent être orientés vers une classe SEGPA. Ces dernières, composées d'un effectif réduit, proposent un enseignement adapté grâce notamment à l'intervention de professeurs des écoles spécialisés, formés pour répondre aux difficultés particulières de chacun. En parallèle, des enseignants de lycées professionnels dispensent une formation à visée professionnelle dès la 4<sup>e</sup>. L'objectif est de permettre aux élèves de poursuivre, à la sortie de la SEGPA, des formations qualifiantes comme les CAP.

## Cité des Métiers des Côtes d'Armor Les scolaires cherchent leur voie

Véritable pôle ressource en matière de formation, d'orientation et de recherche d'emploi, la Cité des Métiers reçoit des collégiens de tout le département pour les aider à s'orienter dans les méandres des possibilités professionnelles qui s'offrent à eux. "Nous accueillons principalement des 3<sup>e</sup> et des 4<sup>e</sup>, de filiè-



re classique ou de SEGPA, explique Séverine, l'une des conseillères. Nous mettons à disposition notre fonds de documentation, leur proposons une rencontre avec un professionnel, des ateliers (rédiger son CV, faire une lettre de motivation...) mais aussi des visites d'entreprises et de centres de formation. Le thème est choisi par l'enseignant et les jeunes. Nous abordons tous les secteurs économiques." Il semblerait néanmoins que les élèves aient une prédilection pour le secteur social, le bâtiment et l'industrie. "Beaucoup reviennent en entretien pour peaufiner leur projet. Mais l'étape suivante est de se mettre en contact avec le conseiller du CIO qui oriente véritablement l'élève. Notre rôle reste d'informer." Une information qui passe par des temps forts spécifiques aux scolaires, comme des conférences. Le Conseil général finance la totalité des déplacements vers la Cité. ●

## Classe relais de Guingamp Une nouvelle chance pour les "décrocheurs"

Parce qu'ils n'arrivent plus à s'adapter au système scolaire, il arrive que certains collégiens manquent les cours, perturbent la classe, obtiennent de mauvais résultats... sans qu'aucune mesure éducative n'arrive à interrompre le processus de "décrochage".

Dans ces circonstances, l'équipe éducative peut proposer une intégration en classe relais. Le collégien séjourne 8 semaines environ dans une classe de 12 élèves maximum, sélectionnés par une commission départementale, et bénéficie d'une prise en charge individualisée. L'équipe éducative regroupe un professeur spécialisé, une assistante d'éducation et un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse. Leur objectif : aider les élèves à se réadapter et à renouer avec l'école.

À Guingamp, la classe relais existe depuis 3 ans. Les élèves y suivent des cours personnalisés auxquels s'ajoutent de nombreuses activités. "Notre objectif est de gagner leur confiance pour comprendre les origines de leur "décrochage", explique Omar Abdelmoumen, éducateur de la PPJ. "Nous tentons de leur redonner le goût de l'école en rompant le processus d'échec", complète Stéphane Letendre, professeur. Et ça marche ! "Depuis que je suis en classe relais, je me sens plus fort", assure Dylan. Julie, quant à elle, apprécie surtout le petit effectif de la classe et l'attention accrue des encadrants. "J'ai hâte de retourner

au collège pour voir si mon passage ici a marché", révèle-t-elle. En pratique, il est difficile d'estimer le taux de réussite à l'issue de la classe relais. Mais selon l'équipe éducative, là n'est pas l'important : "le principal, c'est que l'élève puisse se retrouver et envisager l'avenir." ●



## Le nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges Cap sur l'avenir



Philippe Delsol  
Vice-Président, chargé de l'éducation,  
de la formation et de la citoyenneté  
Conseiller général de Plouha

Le PPIC, adopté début décembre 2009, donne les grandes lignes de l'action du Conseil général en faveur des collèges pour les 8 ans à venir. Un budget conséquent qui traduit la volonté du Département de s'engager équitablement et durablement auprès des familles. Rencontre avec les deux élus en charge du dossier.

**L**e Plan Pluriannuel d'Investissement dans les Collèges a été voté le 7 décembre dernier. Quels en sont les grands objectifs ?

C'est d'abord offrir une place à tous les jeunes Costarmoricains. Face au pic de natalité de 2000, il était nécessaire - voire urgent - d'augmenter les capacités. Pour répondre à ces nouvelles données démographiques, il faudrait l'équivalent d'un collège neuf par an. Nous avons ventilé ces places sur une trentaine d'établissements. Garants de l'accueil dans les collèges, nous avons aussi voulu améliorer le parc immobilier dans un souci d'équité et d'innovation. Certains collèges sont assez vétustes et ne sont plus adaptés à la donne actuelle. Nous voulions faire entrer les collèges des Côtes d'Armor dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

*Quelles sont les spécificités d'un collège du XXI<sup>e</sup> siècle ?*

Il doit être fonctionnel pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves. Il doit être adaptable et économe en énergie, un enjeu majeur pour l'avenir. Il est bien sûr équipé pour l'éducation numérique. Enfin, nous le souhaitons ouvert sur l'extérieur ; tout le monde doit y trouver son compte car le collège est au cœur de la vie locale. En ce sens, le futur collège de Châtelaudren (lire pages 15 à 17) devra être exemplaire.

*Quelles sont les grandes lignes de ce PPIC ?*

Il prévoit des travaux dans tous les collèges, à plus ou moins long terme et dans des proportions variables. Nous avons défini 4 catégories de travaux et

élaboré un calendrier précis. Nous avons prévu une année 2010 "tampon" durant laquelle nous allons régler tous les problèmes récurrents mais également mener une politique en faveur des SEGPA, qui ne sont pas toutes sur un même pied d'égalité en termes de locaux.

*Son élaboration a fait l'objet d'une importante concertation.*

Avec les parents d'élèves, les syndicats, les chefs d'établissement, les élus locaux, l'Inspection d'Académie... et elle continue, le PPIC est toujours perfectible. Je poursuis mes visites dans les collèges afin d'être au plus proche des préoccupations des différents acteurs, dont les agents des collèges qui sont des personnels départementaux.

*Êtes-vous satisfait du résultat ?*

C'est un programme très complet qui, à mon sens, tient vraiment la route. Les services du Conseil général, et Michel Lesage, mon prédécesseur, ont œuvré d'arrache-pied pour mener à bien les études préalables puis l'élaboration du Plan en lui-même. Les mois écoulés ont été studieux et le résultat en vaut la peine. C'est passionnant pour l'enseignant que je suis de participer à cette aventure. En moins de 5 ans, le département va devenir avant-gardiste. ●



### L'étude préalable au PPIC

Afin de remettre à niveau l'ensemble des collèges du département, les services du Conseil général ont procédé, entre 2007 et 2008, à un état des lieux qui complète l'étude démographique établie par Territoires 2100. Afin d'avoir une vision globale de l'état des établissements publics des Côtes d'Armor, les techniciens du Conseil général ont établi des diagnostics précis, répondant à une grille de critères pré-établie, et ce dans tous les collèges : fonctionnalité, structure des murs, huisseries, sécurité... Ce bilan complet a permis d'établir les priorités du PPIC en termes de travaux et de nature des interventions.

### Les grands chiffres du PPIC

Une enveloppe de 200 M€ sur 8 ans dont 170 M€ consacrés à des économies d'énergie

### 2010-2018 - 4 PROGRAMMES

Investissements lourds supérieurs à 2 M€ dont la construction de 4 nouveaux collèges  
Économies d'énergie, adaptation fonctionnelle, réhabilitation technique (300 000 € à 2 M€)

Travaux de maintenance (jusqu'à 300 000 €)

Travaux d'entretien annuels

11 M€ investis en 2010

dont 70 à 80 %

pour les économies d'énergie

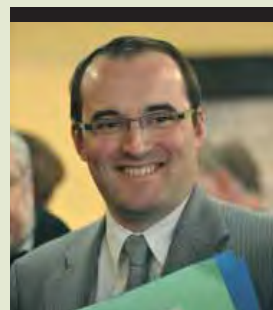
41 collèges concernés

Hausse démographique

350 à 400 collégiens de plus par an

### L'accessibilité, un enjeu

De plus en plus de jeunes en situation de handicap poursuivent leur scolarité dans les établissements des Côtes d'Armor. Le Département se doit de leur garantir un accueil de qualité. Il s'y engage, en programmant, d'ici 2015, de nombreux travaux de mise aux normes des bâtiments afin d'améliorer l'accessibilité : mise en place de rampes d'accès, d'ascenseurs, amélioration de la signalétique (contrastes)...



### Vincent Le Meaux

Président de la commission éducation, culture, sport et citoyenneté  
2<sup>e</sup> Vice-Président du Conseil général, en charge des sports et de la vie associative  
Conseiller général de Paimpou

**E**n tant que Président de la commission éducation du Conseil général, comment abordez-vous la question des collèges ?

Elle est vaste et complexe. Au-delà des bâtiments et du fonctionnement, elle implique des conséquences directes en matière de développement et d'aménagement du territoire et, bien évidemment, d'éducation. Nous sommes également garants de valeurs républicaines qu'il nous faut sans cesse promouvoir et défendre sur cette question comme sur d'autres ; j'y suis très attaché.

*Vous avez participé activement à l'élaboration de ce PPIC et vous vous êtes plus particulièrement penché sur les dossiers complexes.*

Philippe Delsol est très actif sur le terrain, au plus proche des interlocuteurs et du quotidien des collèges. Claudy Lebreton m'a chargé de superviser les discussions sur toutes les problématiques stratégiques. Par exemple, dans un dossier sensible comme Paimpou (les collèges Goas Plat et Lanvignec devraient fusionner en un nouvel établissement - NDLR), il faut

prendre le temps de soupeser tous les paramètres. En effet, nous touchons ici à la rencontre de deux mondes éducatifs et sociologiques qui existent depuis longtemps sur Paimpou et qui devront désormais travailler en commun.

*Comment procède-t-on sur un sujet si sensible ?*

On discute, beaucoup, et avec tous les acteurs et communautés concernés. La problématique est nette : deux collèges, que tout opposerait, se retrouvent confrontés à une baisse significative du nombre d'élèves ; ils fonctionnent actuellement avec la moitié des effectifs. Nous nous devons d'éviter un gâchis en terme de fonctionnement mais aussi de pédagogie. En effet, nous voulons également œuvrer pour une meilleure égalité des chances entre des élèves issus de quartiers et de milieux socio-culturels différents. C'est une transformation pédagogique et sociale de l'environnement paimpouais qui est proposée. Elle provoque des débats, d'où la nécessité de mener une concertation large et partagée.

*L'agglomération briochine est votre deuxième dossier prioritaire. Quelle est la situation ?*

Saint-Brieuc reste ville-centre et ce, pour de nombreux services publics. Par vocation, elle rassemblait les collégiens des alentours – soit près de 2300 aujourd'hui. Mais les choses ont évolué. Les quartiers de l'agglomération changent, gagnent en population familiale ou "vieillissent". Les villes périphériques se développent comme à Plérin ou Ploufragan où il y a deux grands collèges. Il s'agit là de rééquilibres territoriaux que le Conseil général ne maîtrise pas. Les villes, la communauté d'agglomération ont leur vision du développement et aménagent leur territoire en conséquence. Nous devons prendre en compte ces dimensions, mais nous devons aussi offrir une qualité de vie aux collégiens notamment en simplifiant les choses. Par exemple, en matière de transport et d'accès aux établissements, nous avons du pain sur la planche. C'est un gros travail de concertation à mener d'ici la fin de l'année scolaire 2009-2010 pour réussir le collège urbain du XXI<sup>e</sup> siècle.



## Le collège du XXI<sup>e</sup> siècle Châtelaudren-Plouagat berceau d'un nouveau concept

Face à la hausse de leurs effectifs et au vieillissement de leurs locaux, certains collèges des Côtes d'Armor affichent d'importants besoins de rénovation ou de reconstruction.

Pour optimiser ces travaux lourds, le Conseil général a imaginé le concept du "collège du XXI<sup>e</sup> siècle".

Destiné à réduire l'empreinte écologique des bâtiments et à renforcer leur fonctionnalité, ce principe constructif s'appliquera désormais à tous les nouveaux projets.

Le futur collège de Châtelaudren-Plouagat, dont la livraison est prévue à la rentrée 2012, en sera le premier exemple.



*Aujourd'hui, tout le collège de Châtelaudren est sous-dimensionné : le nombre de salles,*

*les zones abritées, les toilettes, l'espace restauration. Il en découle un véritable inconfort pour les élèves !* En prenant son nouveau poste de principal du collège Étienne Kervizic, à la rentrée 2009, Michel Moulinet n'a pu que constater l'ampleur du problème. Son établissement accueille 400 élèves pour une capacité de 300 ; les bâtiments ont cinquante ans... Incontestablement, le collège n'offre plus des conditions d'accueil idéales.

Bien conscient des difficultés fonctionnelles engendrées par cette situation, le Conseil général des Côtes d'Armor a voté en janvier 2009

la création d'un collège neuf de 600 places à Plouagat. "Nous avons deux possibilités : rénover et étendre l'actuel collège ou construire du neuf, explique Gaël Gosselin, directeur des collèges et des bâtiments départementaux au Conseil général. Il est apparu que la deuxième solution ne serait pas plus onéreuse, pour un résultat plus satisfaisant."

### Un concept : le collège du XXI<sup>e</sup> siècle

Le résultat, justement, se veut particulièrement ambitieux. Le Conseil général s'est fixé l'objectif de construire à Plouagat le tout premier exemplaire du "collège du XXI<sup>e</sup> siècle", un concept innovant qui sera désormais décliné dans toutes les autres opérations de construction ou de rénovation de collèges en Côtes d'Armor. "Le principe du collège du XXI<sup>e</sup> siècle est basé sur divers critères, explique Gaël Gosselin. Tout d'abord, il doit répondre aux exigences de Haute Qualité Environnementale, avec des objectifs très forts en terme de consommation énergétique. Ensuite, le bâtiment doit être conçu pour optimiser les surfaces, limiter ainsi les coûts de fonctionnement et faciliter l'entretien. Il doit aussi intégrer des espaces modulables et doit être accessible aux personnes en situation de handicap. Enfin, le collège du XXI<sup>e</sup> siècle doit pouvoir s'adapter à l'évolution des techniques d'enseignement. Par exemple, celui de Plouagat sera entièrement équipé de la fibre optique pour faciliter l'accès aux nouvelles technologies numériques." Pour mettre en œuvre ces objectifs, une équipe du Conseil général a planché pendant des mois sur l'établissement du "programme", le cahier des charges de construction. Organisation de l'espace, détail du nombre et du type de salles, objectifs fonctionnels et techniques... En précisant toutes les attentes, ce document, élaboré en concertation, formalise le concept de collège du XXI<sup>e</sup> siècle et constitue une base de travail non seulement pour la conception du nouvel établissement, mais aussi pour celle de tous les autres futurs collèges du département.



**Le futur collège en chiffres**

5 000 m<sup>2</sup> de locaux  
 Une capacité de 600 élèves  
 15 M€ d'investissement  
 2 ans de travaux

**Des effectifs en hausse**

Une étude réalisée par le Conseil général estime que les effectifs du collège de Châtaulaudren devraient continuer à augmenter. Ainsi, 500 élèves seraient accueillis en 2012 et 550 en 2017. Aujourd'hui, le collège accueille 400 élèves, soit une hausse de plus de 40 % en 10 ans.

**Le Mississippi, terre d'accueil du futur collège**

Le futur collège sera implanté au cœur du quartier du Mississippi, à Plouagat, sur une zone d'activités qui regroupe d'autres services publics (espace jeunesse, salles de sport, centre aéré...).

**Le choix de l'architecte**

Pour choisir l'architecte chargé de construire le collège, le Conseil général organise un concours d'architectes. Quatre candidats sont sélectionnés après l'appel public à la concurrence et proposent une esquisse. Le jury chargé de les départager est composé :

- du président du Conseil général ou de son représentant
- de 5 conseillers généraux
- de 4 personnalités spécialistes du monde du bâtiment (architectes, CAUE, ingénieurs...)
- de 4 personnes directement concernées par le projet (directeur général adjoint du Conseil général, principal du collège, représentant de l'Inspection Académique...)

# Le futur collège se dévoile

Grands atouts ou petits détails qui changent tout... découvrez le futur collège sous toutes les coutures.

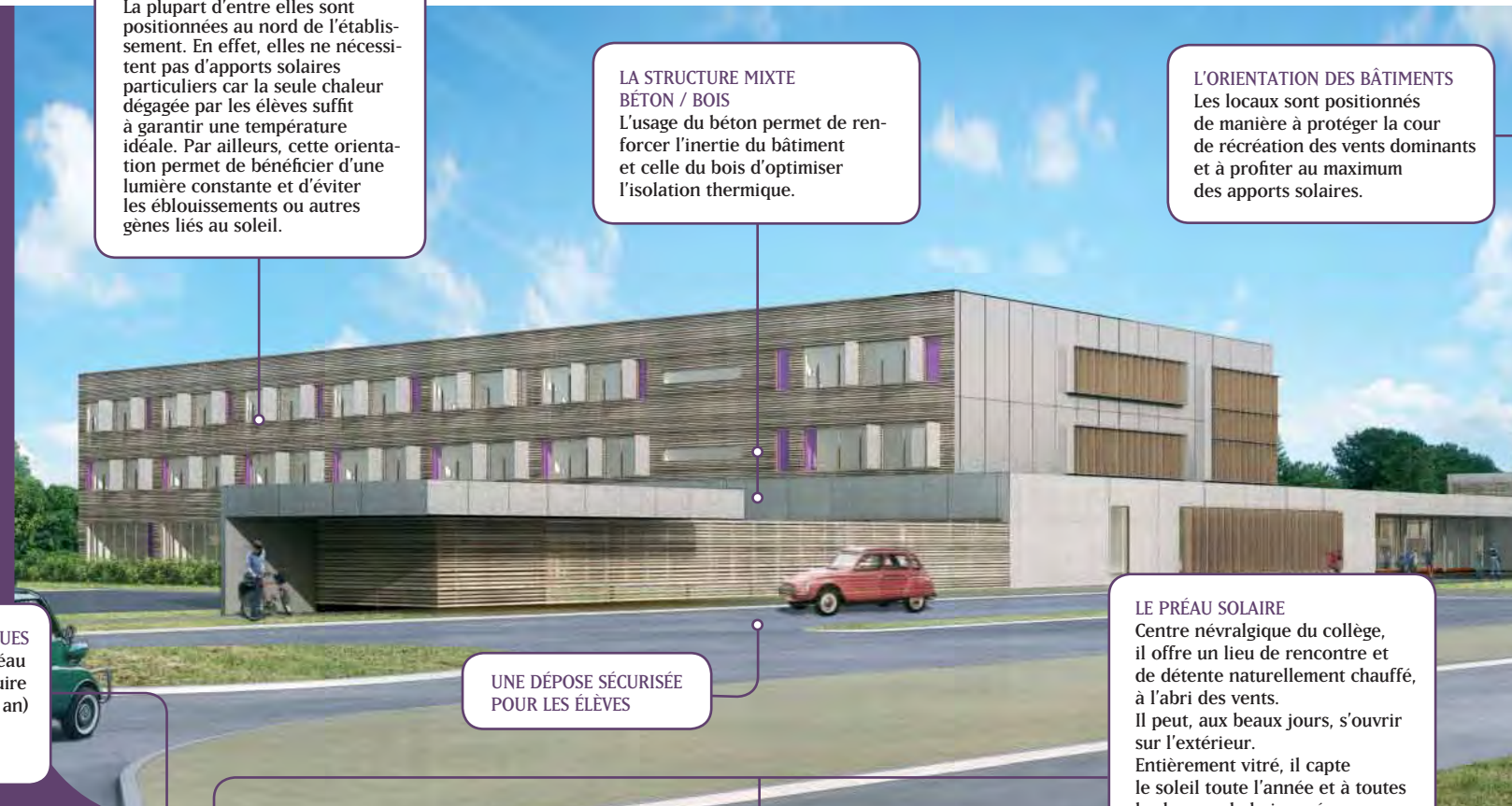
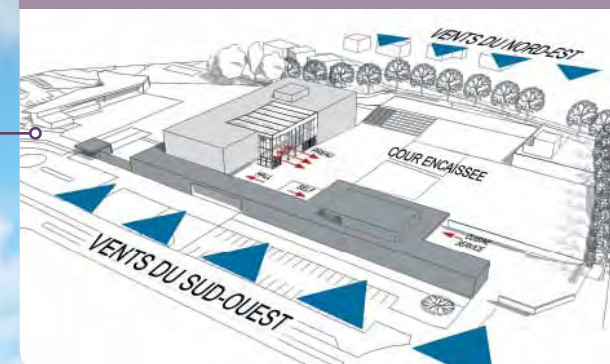
**L'ESPACE RESTAURATION**  
 Afin de limiter les nuisances olfactives, il est séparé du bâtiment d'enseignement, ce qui permet aussi aux élèves de changer de cadre pendant la pause repas. Côté développement durable, la cuisine pourra être équipée d'un système de récupération des calories issues des hottes de cuisson, qui seraient réutilisées ensuite pour la production d'eau chaude.

**LES CAPTEURS PHOTOVOLTAÏQUES**  
 Installés sur le toit vitré du préau solaire, ils permettent de produire de l'électricité (30 000 kW par an) tout en offrant de l'ombre au préau.

**LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT**  
 La plupart d'entre elles sont positionnées au nord de l'établissement. En effet, elles ne nécessitent pas d'apports solaires particuliers car la seule chaleur dégagée par les élèves suffit à garantir une température idéale. Par ailleurs, cette orientation permet de bénéficier d'une lumière constante et d'éviter les éblouissements ou autres gênes liés au soleil.

**LA STRUCTURE MIXTE BÉTON / BOIS**  
 L'usage du béton permet de renforcer l'inertie du bâtiment et celle du bois d'optimiser l'isolation thermique.

**L'ORIENTATION DES BÂTIMENTS**  
 Les locaux sont positionnés de manière à protéger la cour de récréation des vents dominants et à profiter au maximum des apports solaires.



**UNE DÉPOSE SÉCURISÉE POUR LES ÉLÈVES**

**LE PRÉAU SOLAIRE**  
 Centre névralgique du collège, il offre un lieu de rencontre et de détente naturellement chauffé, à l'abri des vents. Il peut, aux beaux jours, s'ouvrir sur l'extérieur. Entièrement vitré, il capte le soleil toute l'année et à toutes les heures de la journée, devenant un puissant réservoir d'énergie. Cette chaleur emmagasinée est redistribuée vers les autres locaux grâce à une installation spécifique. C'est le cœur du principe bioclimatique.

**Les petits plus**

**LE SYSTÈME DE VENTILATION**  
 Un système de traitement d'air double flux à récupération permet de maintenir la température au sein du collège. Si nécessaire, le renouvellement en air chaud est effectué à partir des calories solaires stockées dans le préau, limitant au maximum le recours au système de chauffage (pompe à chaleur).

**LE CHOIX DES MATÉRIAUX**  
 Les matériaux sont choisis pour être pérennes et ne nécessiter que peu d'entretien.

**LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE**  
 L'eau ainsi stockée permet d'alimenter les sanitaires.

**LE PROJET PÉDAGOGIQUE AUTOUR DU BÂTIMENT**  
 Le nouveau collège peut être prétexte à une sensibilisation des élèves au développement durable. Par exemple, un compteur en temps réel pourra informer les élèves de la quantité d'énergie produite par les capteurs solaires. De manière générale, chaque technique mise en œuvre pourrait être décryptée par les professeurs grâce à un livret conçu par les architectes.

**UN COLLÈGE OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR**  
 Certains espaces comme la salle polyvalente sont accessibles aux différents acteurs locaux (associations...) de manière à favoriser l'ouverture et les échanges.

**Un projet alliant confort et efficacité énergétique**

Suite au concours d'architectes lancé par le Conseil général pour construire le futur collège, c'est finalement l'agence NUNC Architectes, dont l'un des pôles est basé à Saint-Brieuc, qui a été retenue parmi les 89 candidats. Les architectes Pierre Béout et Valérie Huicq ont su allier leur sensibilité de parents de collégien et leur expertise en matière de basse consommation énergétique pour convaincre le jury. "Nous avons déjà réalisé une école basse consommation à Tréméloir et celle de Plédran, en cours d'appel d'offres, le sera davantage", explique Pierre Béout. "Nous nous sommes donc inspirés de ces projets et de notre expérience pour concevoir un collège énergétiquement efficace." "Nous avons aussi cherché à proposer un projet que les élèves pourraient s'approprier

au mieux, complète Valérie Huicq. Les enfants passent beaucoup d'heures au collège et il est important de leur offrir un cadre agréable." Entre confort et développement durable, le projet NUNC a su trouver le bon équilibre. Désormais, c'est une nouvelle phase de travail qui s'annonce pour les architectes comme pour l'équipe technique du Conseil général. Un an d'études et de concertation devrait maintenant permettre de préciser tous les détails et de définir le projet final. Suivront 2 années de travaux, avant la mise en service de l'établissement prévue pour la rentrée 2012. Un baptême très attendu pour ce "collège du XXI<sup>e</sup> siècle", le tout premier d'une liste sur laquelle s'inscriront bientôt les collèges de Plancoët, Broons et Plouër-sur-Rance, dont la reconstruction, l'extension ou la rénovation sont d'ores et déjà programmées.

**Les membres du jury Pourquoi ils ont aimé le projet ?**

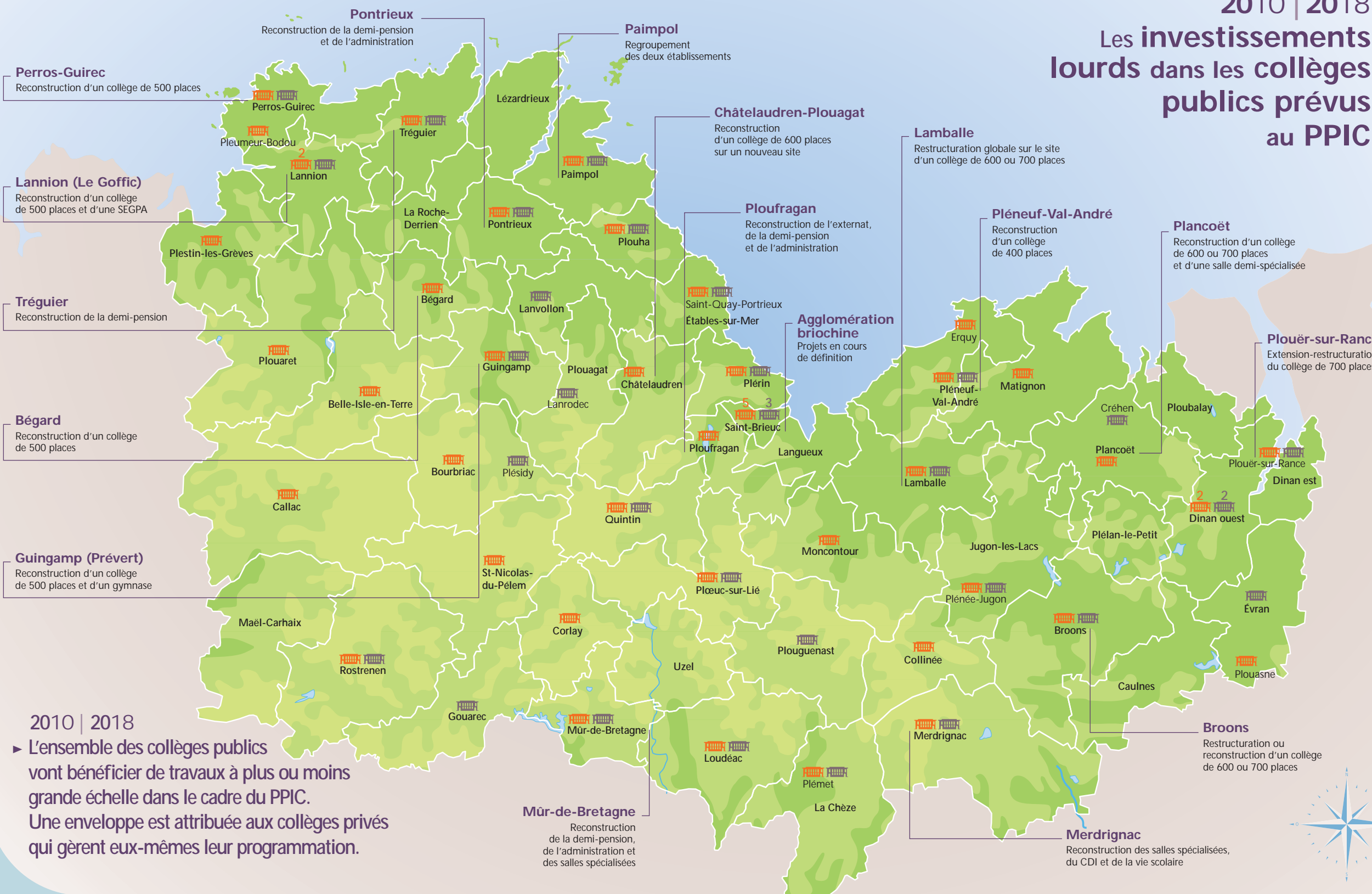
« J'ai tout de suite eu le sentiment que les élèves se sentiraient bien dans cet espace. Parmi les 4 propositions, ce projet est celui qui offre le plus de lieux de vie et où l'on circule le mieux. Je crois qu'il sera très convivial pour les élèves. Et puis, il y a des petits avantages très intéressants : le préau solaire, l'accès sécurisé aux abords de l'établissement, la cour encaissée qui facilite la surveillance... » Michel Moulinet, principal de l'actuel collège de Châtaulaudren

« Lorsque nous avons reçu les offres, nous avons tout de suite vu que cette proposition ressortait. C'est un projet modeste mais très efficace. Il y a eu un gros travail sur l'implantation, pour que le site soit protégé des vents, et sur la compacité du bâtiment. De plus, les solutions techniques mises en œuvre sont éprouvées et très performantes. Tout cela apportera au bâtiment une très grande efficacité énergétique qui, je pense, deviendra une référence à l'échelle régionale. Et, pour connaître l'agence NUNC, je crois pouvoir dire que le bâtiment sera parfaitement construit et que les finitions seront de grande qualité. » Henri Le Pesq, directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Côtes d'Armor

# Les collèges publics & privés des Côtes d'Armor

2010 | 2018

## Les investissements lourds dans les collèges publics prévus au PPIC



2010 | 2018  
 ► L'ensemble des collèges publics vont bénéficier de travaux à plus ou moins grande échelle dans le cadre du PPIC. Une enveloppe est attribuée aux collèges privés qui gèrent eux-mêmes leur programmation.

### ► Collèges publics

- Collège François Clec'h**  
20 avenue Pierre Perron - BP 6  
22140 Bégard T 02 96 45 21 11
- Collège Prat Eles**  
3 Prat Eles - BP 1 - 22810 Belle-Isle-en-Terre  
T 02 96 43 33 09
- Collège Jules Ferry**  
11 Hent Garen - BP 12  
22390 Bourbriac T 02 96 43 40 42
- Collège Jean Monnet**  
4 rue de Neufahrn - BP 2  
22250 Broons T 02 96 84 61 56
- Collège Gwer Halou**  
16 rue Anatole Le Braz  
22160 Callac T 02 96 45 50 55
- Collège Etienne Kervizic**  
1 rue Notre-Dame  
22170 Châtaudren T 02 96 74 11 08
- Collège Victor Vasarely**  
Rue André Gilles - BP 11  
22330 Collinée T 02 96 31 40 50
- Collège Pier An Dall**  
2 rue des Ecoles  
22320 Corlay T 02 96 29 40 53
- Collège François Broussais**  
1 rue François Broussais - BP 66  
22102 Dinan cedex T 02 96 39 20 36
- Collège Roger Vercel**  
12 rue de Léhon - BP 22065  
22102 Dinan T 02 96 87 17 50
- Collège Thalassa**  
27 rue Clemenceau  
22430 Erquy T 02 96 72 15 30
- Collège Albert Camus**  
2 rue Kerpaour - Grâces - BP 50534  
22205 Guingamp Cedex T 02 96 21 02 26
- Collège Jacques Prévert**  
58 rue de la Trinité - BP 90547  
22205 Guingamp T 02 96 40 14 10
- Collège Gustave Téry**  
20 rue Saint-Martin - BP 50318  
22403 Lamballe Cedex T 02 96 31 01 26
- Collège Yves Coppens**  
Route de Rospez - BP 90457  
22300 Lannion T 02 96 14 14 40
- Collège Charles Le Goffic**  
7 rue de Pen Ar Stang - BP 149  
22300 Lannion T 02 96 37 44 64
- Collège Les Livaudières**  
Rue J. Chapron - BP 581  
22602 Loudéac cedex T 02 96 28 05 49
- Collège Paul Sebillot**  
9 rue des Guerches - BP 20  
22550 Maignon T 02 96 41 02 74
- Collège Per Jakez Hélias**  
6 rue Jules Ferry - BP 20  
22230 Merdrignac T 02 96 28 40 74
- Collège François Lorant**  
Le Bourgneuf - BP 14  
22510 Moncontour T 02 96 73 42 64
- Collège Paul Eluard**  
1 rue des Ecoles - BP1  
22530 Mûr-de-Bretagne  
T 02 96 28 50 74
- Collège Goas Plat**  
50 rue de Goas Plat - BP 136  
22500 Paimpol T 02 96 20 71 97
- Collège Lanvignec**  
17 rue de Lanvignec - BP 132  
22500 Paimpol T 02 96 55 35 40
- Collège Les Sept Îles**  
304 rue de Pleumeur Bodou  
22700 Perros-Guirec T 02 96 23 23 64
- Collège Châteaubriand**  
Place Châteaubriand - BP 38  
22130 Plancoët T 02 96 84 01 84
- Collège Louis Guilloux**  
24 rue de Bodiffe  
22210 Plémet T 02 96 25 61 38

- Collège Louis de Chappedelaine**  
6 rue Jules Ferry - BP 10  
22640 Plénée-Jugon T 02 96 51 70 70
- Collège Jean Richepin**  
Bd Kennedy - 22370 Pléneuf-Val-André  
T 02 96 72 22 75
- Collège Jules Léquier**  
1 rue du Gymnase - BP 315  
22193 Plérin cedex T 02 96 74 56 73
- Collège du Penker**  
Rue des Ecoles - 22310 Plestin-les-Grèves  
T 02 96 54 18 20
- Collège Paul Le Flem**  
10 rue du Collège - 22560 Pleumeur-Bodou  
T 02 96 91 83 84
- Collège Eugène Guillevic**  
Rue du Collège - BP 40  
22150 Plœuc-sur-Lié T 02 96 42 10 42
- Collège François-Marie Luzel**  
192 rue de Luzel - BP 1  
22420 Plouaret T 02 96 38 91 53
- Collège La Gautrais**  
Bd de la Gare  
22830 Plouasne T 02 96 86 48 31
- Collège Val de Rance**  
23 rue de la Vieille Côte  
22490 Plouër-sur-Rance  
T 02 96 89 10 20
- Collège La Grande Métairie**  
8 rue de la Grande Métairie - BP 27  
22440 Ploufragan T 02 96 94 19 32
- Collège Jean-Louis Hamon**  
1 rue de Dixmude  
22580 Plouha T 02 96 20 20 49
- Collège Charles Brochen**  
Impasse Barthélémy  
22260 Pontrieux T 02 96 95 61 31
- Collège Le Volozen**  
2 rue du Volozen  
22800 Quintin T 02 96 74 93 34
- Collège Edouard Herriot**  
13 Pors Moëllou  
22110 Rostrenen T 02 96 29 01 19
- Collège Beaufeuillage**  
20 rue Anatole France - BP 21  
22000 Saint-Brieuc T 02 96 33 47 16
- Collège Léonard De Vinci**  
2 rue Marcel Proust - BP 20221  
22012 Saint-Brieuc Cedex  
T 02 96 78 41 56
- Collège Anatole Le Braz**  
46 rue du 71<sup>e</sup> RI - BP 2231  
22022 Saint-Brieuc T 02 96 33 12 67
- Collège Jean Macé**  
41 rue du Trégor - BP 7028  
22070 Saint-Brieuc T 02 96 01 59 59
- Collège Jean Racine**  
1 rue Jean Racine - BP 2227  
2200 Saint-Brieuc cedex 1  
T 02 96 33 01 06
- Collège Jean Jaures**  
34 rue du Stade - BP 28  
22480 Saint-Nicolas-du-Pélem  
T 02 96 29 51 80
- Collège Camille Claudel**  
2 rue du Calvaire  
22410 Saint-Quay-Portrieux  
T 02 96 70 42 28
- Collège Ernest Renan**  
Chemin de la Corderie  
22220 Tréguier T 02 96 92 31 89

### ► Collèges privés

- Collège Notre-Dame d'Espérance**  
Rue de Plumaugat - BP 7  
22250 Broons T 02 96 84 64 71
- Collège Immaculée Conception**  
6-8 rue de la Fontaine  
22130 Créhen T 02 96 84 13 10
- Collège Les Cordeliers**  
Place des Cordeliers - BP 63  
22102 Dinan T 02 96 85 89 00

- Collège Notre-Dame de la Victoire**  
27 rue Jean Jaures - BP 54  
22102 Dinan T 02 96 85 89 20
- Collège privé catholique**  
Rue Jean de Beaumanoir - BP 13  
22630 Evran T 02 96 27 47 21
- Collège Notre-Dame**  
2 rue Saint-Gilles  
22570 Gouarec T 02 96 24 90 01
- Collège Saint-Dominique**  
21 rue des Capucins  
22205 Guingamp T 02 96 40 21 80
- Collège Sacré Cœur**  
23 rue Rouxel Bertin - BP 246  
22402 Lamballe cedex T 02 96 50 11 80

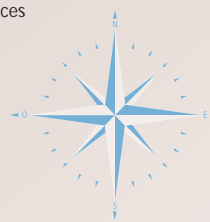
- Collège Saint-Joseph**  
38 rue Jean Savidan - BP 40434  
22304 Lannion cedex T 02 96 46 26 00
- Collège Saint Jean Bosco**  
Coat An Doc'h  
22170 Lanrodec T 02 96 32 61 10
- Collège Notre-Dame**  
6 rue Saint-Vincent  
22290 Lanvollon T 02 96 70 00 35
- Collège Saint-Joseph**  
42 rue de La Chêze  
22600 Loudéac T 02 96 66 10 66
- Collège Saint-Nicolas**  
20 rue Nationale - BP 2  
22230 Merdrignac T 02 96 28 41 37

- Collège Saint-Joseph**  
1 rue du Lac - 22530 Mûr-de-Bretagne  
T 02 96 28 50 76
- Collège Saint-Joseph**  
Quai Loti - BP 237  
22504 Paimpol cedex T 02 96 20 81 10
- Collège Notre-Dame de la Clarté**  
13 rue du Sergent L'Hévéder - BP 70  
22700 Perros-Guirec T 02 96 23 21 60
- Collège Notre-Dame de la Clarté**  
4 rue des Etangs  
22210 Plémet T 02 96 25 69 56
- Collège La Croix de Pierre**  
39 rue Cap de la Motte  
22640 Plénée-Jugon T 02 96 31 80 54

- Collège Saint-Joseph Sainte-Anne**  
39 rue de la Mer - BP 50  
22370 Pléneuf-Val-André  
T 02 96 72 22 76
- Collège Saint-Pierre**  
Rue de la Prunelle  
22190 Plérin T 02 96 79 97 87
- Collège Saint-Pierre**  
43 rue de la Gare  
22150 Plœuc-sur-Lié T 02 96 42 11 68
- Collège Saint Stanislas**  
Les Landes - 22490 Plouër-sur-Rance  
T 02 96 86 95 22
- Collège Saint Joseph**  
Rue des Ecoles - BP 18  
22150 Plouguenast T 02 96 26 80 03

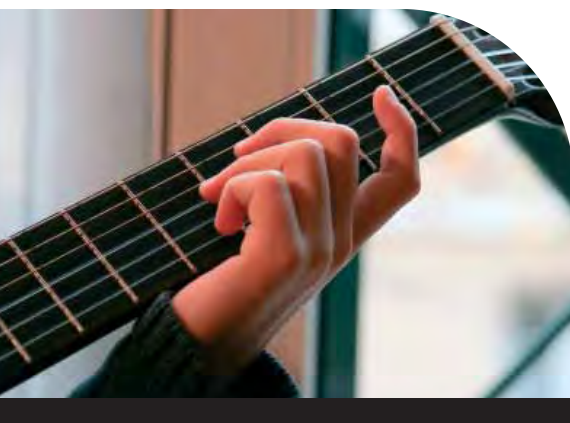
- Collège Saint-Pierre**  
18 rue Clémenceau  
22580 Plouha T 02 96 20 20 18
- Collège Notre-Dame des Fontaines**  
26 rue de Kerpontou - BP 69  
22260 Pontrieux T 02 96 95 61 19
- Collège Jean XXIII**  
Rue du Séminaire  
22800 Quintin T 02 96 79 62 40
- Collège Notre Dame Campostal**  
Place du Bourg Coz  
22110 Rostrenen T 02 96 29 00 34
- Collège Saint-Pierre**  
16 rue Saint-Pierre  
22015 Saint-Brieuc T 02 96 68 58 00

- Collège Saint-Charles La Providence**  
2 rue Cordière - BP 2125  
22021 Saint-Brieuc T 02 96 94 02 46
- Collège Sainte-Marie**  
11 rue de Touraine - La Ville Helliou  
22000 Saint-Brieuc T 02 96 94 30 81
- Collège Stella Maris**  
7 rue Poincaré - BP 45  
22410 Saint-Quay-Portrieux  
T 02 96 70 41 44
- Collège Saint-Yves**  
2 avenue des Etats de Bretagne  
22220 Tréguier T 02 96 92 32 75
- Collège Diwan Bro Dreger**  
6 rue Saint-Pierre  
22720 Plésidy T 02 96 21 48 73



# Mieux réussir au collège

## Un sésame pour la découverte

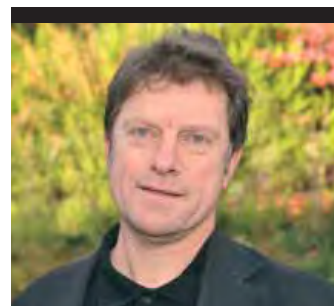


Mis en place en 2004 par le Conseil général, *Mieux réussir au collège* est une aide attribuée aux établissements publics et privés pour la mise en place d'actions éducatives sur le temps scolaire, dans le cadre de leur projet d'établissement. Véritable gain de liberté pour les équipes pédagogiques, cette enveloppe globale vise à multiplier l'éventail des activités pour les élèves, dans des domaines aussi divers que le nautisme, le cinéma, les pratiques scientifiques et artistiques ou les classes environnement. Un gage de réussite et d'épanouissement pour tous, basé sur l'égalité des chances.

### Le point de vue du principal

## Qu'est-ce qu'un projet d'établissement ?

Projet établi par l'équipe éducative, le projet d'établissement donne les grandes orientations du collège. Explications avec Jean-François David, principal du collège Jean Richepin de Pléneuf.



**Q**uelles sont les grandes lignes de votre projet d'établissement ?  
 Nous nous appuyons sur le projet de l'Académie avec quatre grandes priorités : l'individualisation (réussite de tous les élèves et des projets particuliers), la priorité au parcours (continuité des apprentissages et orientations), l'internationalisation (pratiques et séjours linguistiques, nouvelles technologies) et la responsabilisation (prévention des conduites à risques, certification des jeunes juges en sport, solidarité internationale).

*Quelle est la marque de fabrique de votre établissement ?*  
 Les élèves du collège sont parfois issus de milieux ruraux ou défavorisés. Nous souhaitons offrir un accès égal à tous aux pratiques

culturelles et sportives afin de corriger les déterminismes sociaux. C'est un axe fort pour notre collège qui est le seul en Côtes d'Armor, par exemple, à avoir des classes à horaires aménagées en musique. 63 élèves suivent aujourd'hui un cursus de qualité, en lien avec l'école de musique de Lamballe.

*Quel rôle le dispositif Mieux réussir au collège joue-t-il dans ces projets ?*

Il nous permet de financer un certain nombre de choses, notamment tous les déplacements : spectacles à La Passerelle pour la classe de théâtre, spectacles divers à Lamballe ou Langueux, exposition à La Roche Jagu mais aussi les Foulées Briochines par exemple... Nous sommes persuadés que l'ouverture à d'autres découvertes et pratiques est un élément de réussite. Les élèves gagnent en confiance en soi et acquièrent des compétences différentes.

**« Nous souhaitons offrir un accès égal à tous »**

### Les classes de voile

## Voguez moussaillons

**A**vec 350km de côte et plus de 60 plans d'eau navigables, les Côtes d'Armor avaient tous les atouts en main pour faire des jeunes Costarmoricains de véritables marins d'eau salée comme d'eau douce. Pourtant, il y a 15 ans, le département avait une culture nautique assez peu développée. Les raisons : beaucoup ne savaient pas nager et la voile apparaissait comme un loisir onéreux. Soucieux de faire du nautisme une activité naturelle, un pari de taille qui passait avant tout par la sensibilisation des jeunes, le Conseil général équipe le territoire de piscines et encourage toutes les pratiques liées à l'eau et au nautisme. Les classes de voile, développées depuis cette



époque sous la houlette du Comité départemental de voile, proposent aux élèves (et aux beaux jours), des stages d'initiation à la voile. Leur succès n'est aujourd'hui plus à démontrer. Pari gagné ! Le développement de centres nautiques de qualité a également permis de structurer le territoire et de faire du département un véritable "pays de la mer". ●

### Les classes de voile en chiffres

2 380 élèves par an bénéficient du dispositif  
 9 100 séances réalisées par an (soit environ 4 par élève)  
 18 centres nautiques concernés

### Frédérique Daniou

## Animateur de l'École de voile itinérante

**Q**uel est le principe de l'École de voile itinérante ?  
 Permettre à toutes les écoles, même en milieu rural, d'offrir à leurs élèves des initiations à la voile. En navigant sur les plans d'eau intérieurs, on réduit les coûts de transport en profitant des ressources de nos campagnes.

*L'École existe depuis de nombreuses années mais elle ne s'est ouverte aux collèges qu'en 2009, pourquoi ?*

L'optimist utilisé pour les primaires n'est pas adapté aux collégiens. Cette année, grâce au Conseil général, nous avons acheté dix Laser Bug. C'est un bateau bien adapté aux ados qui n'existait pas auparavant.

*Comment se déroule une séance type ?*

Elle dure environ 2 heures et aborde une thématique différente à chaque fois : diriger le bateau, coordonner l'équipage, comprendre le vent... Je leur fais un bref topo puis ils montent, par deux, sur leur bateau. Depuis mon bateau à moteur, je leur donne les directives pour effectuer des exercices qui se corsent au fur et à mesure.

*Personne ne panique ?*

Les élèves ont l'obligation de fournir un "test de panique" (\*) avant l'inscription. Ceux qui ne l'obtiennent pas ou ne savent pas nager m'accompagnent ou observent depuis le rivage. En général, les "stagiaires" se prennent vite au jeu et sont ravis. Il est fréquent que nos séances s'ensuivent d'une inscription pour un cycle voile avec un centre nautique, en mer cette fois... Notre objectif est vraiment la découverte par le plaisir ; les enfants apprennent une activité mais aussi une logique et un état d'esprit. C'est souvent l'occasion pour eux de mieux se connaître. ●

\* Test en piscine pour jauger si l'enfant ne panique pas dans l'eau (passer sous un fil la tête sous l'eau, sauter en arrière etc.).



### École de voile itinérante

Le concept a été créé en Côtes d'Armor en 1990 ; depuis, il a fait des émules dans la France entière.



Aujourd'hui, les élèves de 6<sup>e</sup> des collèges de Corlay et de Saint-Nicolas-du-Pélem sont au Centre d'Initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre. Dans le cadre d'une classe environnement, ils vont partir sur les traces de la loutre, animal emblématique de nos régions. David Guégan, animateur nature au CRIR, les entraîne, au fil de l'eau, dans une course au trésor.



## Les séjours environnement Apprendre le "code de la loutre"

**C**haussés de bottes et munis de cirés, les explorateurs font connaissance avec David, leur guide, qui leur présente l'objet de leur "battue". "La loutre est un animal protégé car elle a longtemps été chassée; aujourd'hui, elle a fait sa réapparition mais elle est difficile à observer", explique David. Les traces qu'ils vont suivre sont des dessins positionnés par ses soins pour la course d'orientation. "C'est un parcours ludique, au bord du Guic. Nous éveillons la curiosité des élèves par des énigmes et des jeux: puzzle géant, indices sonores..." Au bout du parcours, un trésor fabuleux, composé



de posters et de carambars, ravira les jeunes aventuriers. "Ce type de séjour est primordial pour l'intégration des 6<sup>e</sup>. Notre objectif, au-delà de la sensibilisation à l'environnement, est de travailler sur l'estime de soi et les valeurs communes. L'apprentissage des différences et du respect passe aussi par ces moments où l'on vit ensemble", argumente Eva Eon, CPE à Corlay. Nul doute qu'au vu de la bonne humeur ambiante, les conditions soient en tous cas réunies pour transformer ce séjour en bon souvenir.



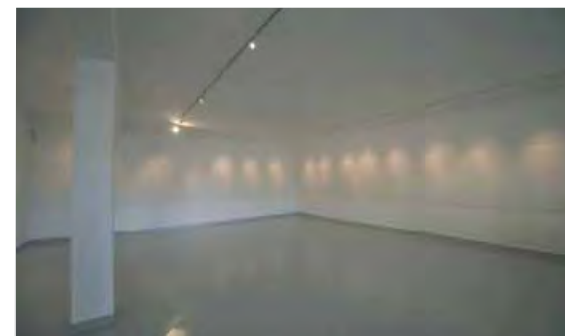
## Collège au cinéma Aiguiser l'œil critique

Depuis 15 ans, environ 45 collèges et 6 000 élèves bénéficient, chaque année, de ce dispositif. Son objectif: ouvrir les élèves au 7<sup>e</sup> art et favoriser leur regard analytique sur les œuvres en accompagnant leur diffusion d'une démarche pédagogique. Chaque classe visionne trois films. En amont, une formation et des outils pédagogiques sont proposés aux enseignants afin de leur donner des éléments pour l'analyse du film. "En Côtes d'Armor, nous avons la spécificité de travailler plus particulière-

*(La spécificité des Côtes d'Armor est de travailler plus particulièrement autour du court-métrage*

*ment autour du court-métrage", explique Arnaud Vigneron, chargé de mission cinéma au Conseil général. Les enseignants sont associés au choix des courts-métrages diffusés avant les projections de film. Pour les 20 ans de Collège au cinéma, et à l'occasion de l'opération Les Côtes d'Armor fêtent le cinéma au printemps 2010, nous programmerons des courts-métrages des plus grands réalisateurs du monde. L'ensemble des collégiens du département seront invités.*

## Les galeries d'art Quand l'art s'expose au collège



La galerie flambant neuve de Bégard.



Modelages des 4<sup>e</sup> de Loudéac.

**A**vec 14 galeries mises en place dans les collèges à ce jour, les Côtes d'Armor peuvent se targuer d'offrir à leurs collégiens la possibilité de s'ouvrir aux arts sous toutes leurs formes. Financées par le Conseil général, ces structures sont souvent initiées par les enseignants en arts plastiques qui y voient un outil pédagogique de premier choix. À Bégard, Emmanuelle Bouget a travaillé avec l'équipe mobile technique du Conseil général pour faire de l'ancienne salle de mécanique un "beau lieu qui recevra trois expositions par an, de partout et de tous styles. Souvent issus d'un milieu rural, les élèves ont rarement l'occa-

sion d'aller voir des expos. Nous ouvrons aussi la galerie au public et notamment aux primaires; la petite salle attenante leur servira pour les ateliers." Au collège Saint-Joseph de Loudéac, la galerie est installée dans le hall d'accueil. "C'est un lieu ouvert qui fonctionne depuis 2005, explique Marie-Chantal Garaud. Elle reçoit les œuvres d'artistes locaux comme André Corbel ou Jézuelle Sanna qui interviennent aussi en classe. Les productions des élèves, issues de ces travaux, sont ensuite exposées. Ce type d'action permet de rendre l'art accessible aux élèves. Ça rend les cours plus vivants et stimule les artistes en herbe par l'émulation."



## Sport du mercredi Graines de champions

**"**Le sport du mercredi offre la possibilité à tous les collégiens de pratiquer le sport de compétition." Patrick Le Baquer, directeur départemental de l'Union Nationale du Sport Scolaire sait de quoi il parle. Membre de l'UNSS depuis 35 ans, il dirige la section départementale avec passion. "La richesse du dispositif est sa pluriactivité." Avec le sport du mercredi, pas de discipline unique. "On fait du football jusqu'en mars puis de l'athlétisme ou du raid nature jusqu'à la fin de l'année par exemple, et ce à un tarif abordable pour tous." L'UNSS fédère les associations scolaires et organise les compétitions départementales. Parmi la soixantaine de disciplines proposées, les sports de nature restent la marque de fabrique des Côtes d'Armor. "Notre département

s'y prête bien. Tous les ans, nous organisons un grand Raid des collèges qui met en lice des collégiens de partout autour de la course d'orientation, du VTT et du canoë. À Glomel, Plédéliac ou l'Île Grande, la compétition a de l'allure..." Côté palmarès, le département, qui abrite Guingamp, reste champion en sports collectifs, en football notamment...

### Quelques chiffres

Près de 5 600 collégiens font du sport le mercredi  
Environ 600 jeunes (collégiens et lycéens) reçoivent une formation de jeunes officiels et un diplôme d'arbitre



## Ti'pass Un chéquier "loisirs" pour les 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>

Afin de favoriser l'accès de tous aux loisirs sportifs et culturels, le Conseil général a créé le Ti'Pass. Ce chéquier d'accès aux loisirs est aujourd'hui distribué aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> du département. Composé de chèques de 10€ (5 pour les 6<sup>e</sup>; 3 pour les 5<sup>e</sup>), le Ti'pass permet à ces collégiens de régler l'adhésion annuelle à l'activité de leur choix ou le financement d'un stage d'une durée minimale de 5 jours.

## Les collèges s'équipent de salles de danse

Afin de répondre aux besoins spécifiques des collèges mais aussi aux usages périscolaires, le Conseil général a dernièrement financé la création de deux salles de danse. À Saint-Quay-Portrieux, un équipement neuf a été livré à la rentrée 2009 tandis qu'à Lamballe, une salle du gymnase a été entièrement aménagée pour s'adapter à la pratique de la danse. Les deux espaces sont utilisés par les élèves dans le cadre des cours d'EPS mais aussi par des associations locales. À Lamballe, la communauté de communes a ainsi financé la moitié des travaux et pourra mettre la salle à disposition des associations sportives du territoire. Un bel exemple de mutualisation des équipements!

## Junior Associations Un espace de citoyenneté pour les 13-18 ans

Pour tous les jeunes qui veulent agir et s'impliquer dans la vie locale, le Conseil général encourage la création de Junior Associations. Ces dernières, réservées aux 13-18 ans, permettent aux ados de se regrouper et de bénéficier des mêmes droits que leurs aînés constitués en association de loi 1901. Pour chaque Junior Association qui en fait la demande, le Conseil général attribue une aide forfaitaire de 305 € par an pendant les deux premières années de vie de l'association.

### Carte collège au cinéma

Elle va permettre à chaque élève de bénéficier de tarifs préférentiels (de 4 € à 4,5 €) à partir de 2010 dans toutes les salles du département.

### Festival L'œil vagabond

Un rendez-vous automnal qui propose, notamment, des ateliers autour de la réalisation de films par des jeunes, au moyen de téléphones portables.

Le Conseil général a mis en place une politique volontariste de développement et de renouvellement des parcs informatiques des collèges. L'objectif, notamment, est de mettre à disposition un minimum d'un ordinateur pour 6 collégiens. En 2009, cette politique a nécessité un investissement d'un million d'euros. Elle vise à favoriser l'usage et le développement des nouvelles technologies et des outils pédagogiques multimédias, dont voici quelques exemples.



## Équipements informatiques des collèges

# De nouveaux enjeux, de nouveaux outils pédagogiques

### Tableaux interactifs

## Une nouvelle manière d'enseigner

Le tableau interactif remplace tous les autres outils : téléviseurs, rétro-projecteurs, magnétophones... C'est vraiment très pratique." Au collège La Grande Métairie de Ploufragan, Nuria Guiffant, professeur d'espagnol, est une adepte de ce nouvel outil multimédia. Depuis 2 ans, elle l'utilise pour l'ensemble de ses cours : "Les différentes applications me permettent d'associer du texte, de l'image et des sons. De fait, je peux imaginer des cours plus vivants, qui collent davantage à l'actualité. Cet outil permet de mettre les élèves dans de vraies situations de communication."

Dernièrement, le Conseil général a équipé le collège de Ploufragan de 15 tableaux interactifs. Reliés à un ordinateur, ils offrent des applications multiples qui favorisent l'apprentissage des élèves. En mathématiques, le professeur Claude Thomas l'utilise quotidiennement. "Le tableau interactif me permet de

montrer l'exercice, comme un tableau classique, mais aussi d'enregistrer la séquence et de la diffuser en boucle. Ainsi, lorsque les élèves doivent faire eux-mêmes l'exercice, ils peuvent suivre la procédure au tableau et moi, je suis plus disponible pour circuler dans les rangs." Certes, la maîtrise de l'outil nécessite quelques heures d'entraînement mais le jeu en vaut la chandelle. "Le tableau interactif permet de focaliser l'attention des élèves, conclut Nuria Guiffant. L'apprentissage se fait vraiment plus facilement." Depuis 2 ans, le Conseil général a installé 70 tableaux interactifs dans les collèges publics du département, pour un investissement de 140000 €. ●

*(Le tableau interactif permet de focaliser l'attention des élèves*

### Optimiser l'usage des réseaux

Parce que dans les collèges, Internet est devenu indispensable (pour les échanges entre les établissements et l'Inspection d'Académie, la gestion des absences, la saisie des notes...), le Conseil général a équipé les établissements du département d'un Réseau Global d'Établissement (RGE). Celui-ci offre la possibilité de relier les réseaux pédagogiques et administratifs, mais aussi de raccorder l'ensemble des classes d'enseignement aux réseaux internes et à Internet. Plus de 5 M€ ont ainsi été investis par le Conseil général pour favoriser l'utilisation des ressources pédagogiques multimédias.

### La deuxième vie des ordis

Dans le cadre de son plan départemental des déchets, le Conseil général poursuit son engagement en faveur de la réhabilitation des matériels électroniques en confiant la collecte et le tri des matériels usagés des collèges à Retrirol, une entreprise d'insertion qui s'occupe déjà des déchèteries sur le département. Une double volonté de valoriser les déchets en favorisant leur recyclage et de développer l'emploi et l'embauche de personnes en difficulté.

*(Le logiciel permet d'établir des programmes personnalisés pour chaque élève*

## Paraschool

# Une alternative au soutien scolaire

Le logiciel Paraschool propose un accompagnement scolaire sur Internet, accessible à tous les élèves abonnés par leur collège. L'outil rassemble des rappels de cours, des explications de méthodes et des exercices pour tous les niveaux et toutes les matières. Il permet à l'élève de travailler à son rythme, de manière autonome. En Côtes d'Armor, le Conseil général finance l'abonnement des collèges qui le souhaitent. Depuis 3 ans, le collège Val de Rance de Plouër-sur-Rance fait partie des bénéficiaires. Le dispositif a séduit le principal, Serge Le Tellier : "Le logiciel est intéressant car il s'adapte au niveau de l'élève. Si celui-ci échoue dans un exercice, un second de niveau inférieur lui est proposé. À l'inverse, s'il réussit, il enchaîne sur un exercice plus difficile. Cela permet de toujours placer le collégien dans un processus de réussite." Isabelle Martin, professeur de mathématiques, y voit d'autres avantages : "Le logiciel me permet d'établir des program-



mes personnalisés pour chaque élève. Je peux ensuite contrôler leur travail depuis mon propre espace. Et si mes élèves en ont envie, ils peuvent me poser des questions par l'intermédiaire du logiciel." Ce principe d'interactivité est plutôt apprécié par la nouvelle génération de collégiens, très réceptive aux nouvelles technologies. Aujourd'hui en Côtes d'Armor, 25 collèges bénéficient de ce dispositif. ●

## L'Espace Numérique de Travail (ENT)

# Une interface entre les élèves, les parents et l'équipe éducative

Créé il y a 4 ans par le rectorat, l'Espace Numérique de Travail (ENT) est un portail multimédia qui propose aux élèves, professeurs ou autres acteurs de l'enseignement de nombreuses applications destinées à faciliter l'accès aux ressources numériques. Grâce à un login personnalisé, chacun peut accéder, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, aux différents services. "Avec l'ENT, nous bénéficions de plusieurs types d'applications, explique Pascal Caro, principal du collège de Lamballe. Nous avons notamment un CDI en ligne, qui recense tous les documents disponibles et permet de les réserver. Un autre module est dédié à la vie scolaire. Les enseignants peuvent y signaler les absences, saisir les notes, réserver des salles (...) et les élèves ont la possibilité de consulter leur emploi du temps, leurs notes ou

encore le journal de l'école." En parallèle, l'Espace Numérique de Travail est accessible aux parents et les aide à mieux suivre la scolarité de leurs enfants. Autre application, la plateforme de travail collaboratif est consacrée aux professeurs qui peuvent y stocker et y échanger des documents.

"Les enseignants ont aussi la possibilité d'utiliser l'ENT pour développer l'e-learning, complète Pascal Caro. Par exemple, ils peuvent y déposer des fichiers audio ou vidéo et favoriser ainsi le travail oral." Avec cet outil, le rectorat vise à accompagner le développement des services numériques et répondre ainsi à l'enjeu de

l'évolution des pratiques pédagogiques. Le Conseil général, quant à lui, souhaite s'impliquer en ce sens. Il a ainsi participé, en août 2009, au salon Ludovia, consacré à l'e-éducation et aux applications multimédias ludiques et pédagogiques.





Restauration scolaire



## Une cuisine plus diversifiée... et pédagogique

En 2006, le Conseil général s'est vu confier la responsabilité de la restauration scolaire dans les collèges publics. Ce sont donc des agents territoriaux qui assurent le fonctionnement des services de restauration. À Plérin, ils ont accepté de nous ouvrir les portes de leurs cuisines.

**A**u collège Jules Léquier, ce midi, c'est paëlla! Depuis 6 heures, Jean-Philippe Colné, chef de cuisine, s'affaire derrière ses fourneaux tout neufs. Déjà, les cuisses de poulet frémissent sur l'huile brûlante. À côté, dans la salle de préparation des entrées, Gildas Boulbin et Christophe Rouault, cuisiniers, tranchent le jambon pour la salade du jour. L'organisation semble parfaitement rodée; c'est indispensable pour assurer la préparation des 700 repas servis chaque jour!

Le "self" de Plérin est l'un des plus importants des Côtes d'Armor. Au total, onze agents du Conseil général y travaillent quotidiennement. Outre les trois cuisiniers, deux personnes y assurent la préparation des légumes et la mise en place du restaurant. À midi, deux agents effectuent le service, tandis que deux autres réapprovisionnent régulièrement les chaînes, aidés par les cuisiniers. Ces derniers terminent leur journée par un nettoyage en règle de la cuisine, pendant que trois "plongeurs" s'occupent de la vaisselle.

### Une éducation au goût

Si l'organisation en cuisine fonctionne "comme sur des roulettes", le rôle du chef de cuisine est loin de s'arrêter là. "Je réalise aussi des tâches administratives, explique Jean-Philippe Colné. Chaque semaine, je dois notamment définir les menus. Ce n'est pas un exercice facile car il faut tenir compte du budget alloué et veiller à proposer des repas variés et équilibrés. Mais j'ai la chance d'être assez libre dans mes choix et de pouvoir



proposer des choses nouvelles." Ainsi, Jean-Philippe Colné organise régulièrement des menus thématiques. Lors de la Semaine du Goût ou à Noël, des repas plus élaborés sont également proposés aux élèves. "Nous avons un rôle d'éducation au goût, alors nous essayons de leur faire découvrir la cuisine traditionnelle."

L'alimentation au collège est aussi plus diversifiée: "À la demande des parents, nous commençons à intégrer des produits bios comme les pommes ou les fromages blancs." Au-delà, la restauration scolaire s'affirme aujourd'hui comme un véritable outil pédagogique. "Je travaille par exemple avec un professeur de langues pour proposer une animation autour de l'Allemagne. C'est une manière plus vivante de faire découvrir aux élèves la gastronomie d'Outre-Rhin." Au self, on peut donc continuer à apprendre et à découvrir. Mais attention: la pause de midi est aussi et surtout un moment de répit et de détente avant la reprise des cours.

### En coulisses, la logistique

Au collège, la gestion du processus de restauration ne se passe pas uniquement derrière les fourneaux! En coulisses, le bon fonctionnement des cuisines nécessite de véritables compétences logistiques, exercées à Plérin par Gilberte Bézier. "Mon rôle est de gérer le personnel, de recevoir les fournisseurs, de passer les commandes ou encore de réceptionner, vérifier et stocker la marchandise", explique cette dernière. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec le chef de cuisine, mais aussi avec le principal et la gestionnaire, seuls habilités à valider les menus et autoriser les commandes.

## Laboratoire Départemental d'Analyses

### Garantir l'hygiène et la sécurité dans les assiettes



**C**ontraints par une réglementation particulièrement stricte, les cuisiniers des collèges doivent pouvoir justifier de la qualité de leurs menus et procédés de fabrication. Loin d'attendre les contrôles des services vétérinaires pour s'assurer de la sécurité sanitaire de leurs cuisines, ils collaborent avec le Laboratoire Départemental d'Analyses des Côtes d'Armor (LDA 22), service du Conseil général, pour repérer, en amont, les éventuelles lacunes à combler. Ainsi, le LDA réalise une fois par an un audit de chaque cuisine et analyse les pratiques des agents. Respectent-ils les températures réglementaires, les techniques de nettoyage, les processus de transformation des matières premières? A l'issue de la visite, un compte-rendu est transmis à l'établissement et détaille les éléments à améliorer. "Il ne s'agit pas d'une inspection, précise Martine Gerber, chargée de ces audits. Nous sommes plus dans la concertation. Notre but est de conseiller les équipes pour les aider à améliorer la maîtrise sanitaire de leur cuisine." Dans ce même objectif, le LDA organise des formations à l'attention des personnels. Cette année, il

accompagne également les gestionnaires et cuisiniers des collèges dans la réalisation de leur Plan de Maîtrise Sanitaire, nouvellement imposé par la réglementation européenne. Chaque mois, ce partenariat se prolonge dans le cadre des visites du "préleveur", qui réalise des analyses microbiologiques, en concertation avec les cuisiniers. Là encore, l'objectif est préventif: les collèges sont immédiatement prévenus en cas de mauvais résultats et sont informés de l'origine du dysfonctionnement, de manière à ce qu'ils puissent corriger le problème. Autant d'échanges entre professionnels qui permettent de garantir aux collégiens la qualité des prestations.



## Repas bio et compostage au collège Racine

### Une double démarche pour l'alimentation durable

**D**ans le cadre de sa politique de développement durable, le Conseil général a souhaité favoriser le recours à l'alimentation durable dans les restaurants des collèges. Retenu parmi les candidats à l'expérimentation, le collège Racine de Saint-Brieuc dresse aujourd'hui un bilan positif de la démarche. "Nous avons commencé progressivement, en proposant du pain bio une fois par semaine, de la viande bio une fois par mois...", explique Émilie Lagrue, gestionnaire dans l'établissement. Puis, au fur et à mesure, nous avons développé les partenariats avec les producteurs locaux. Aujourd'hui, environ 15 % des produits sont bios ou issus de l'agriculture locale." Malgré la participation financière du Conseil général, l'opération engendre un surcoût de 9 % dans le budget de l'établissement. Cet engagement représente donc un vrai choix citoyen pour le collège, qui a récemment décidé de poursuivre son implication en expérimentant, une fois par semaine, le compostage des déchets biodégradables du restaurant scolaire. Six composteurs ont été installés, avec le soutien du Conseil général, sur l'établissement. "C'est une pre-

mière en Côtes d'Armor, qui a pu être mise en place grâce à l'implication de nos agents", commente Émilie Lagrue. Les élèves, eux aussi, ont été mis à contribution: désormais, ils trient eux-mêmes leurs déchets à la sortie du self, sous la houlette d'un groupe d'élèves volontaires devenus "ambassadeurs du tri". Bientôt, tout ce petit monde pourra observer le fruit de son travail: des composteurs pédagogiques, vitrés sur une face, leur permettront de suivre en temps réel la décomposition des déchets et la naissance d'un bon compost "made in Racine".



Les lombricomposteurs.

Les ambassadeurs du tri.



# Agendas 21 des collèges

## Un engagement pour le développement durable

Après avoir mis en place son propre Agenda 21 en 2006, le Conseil général des Côtes d'Armor encourage désormais les collèges à structurer leurs démarches de développement durable. Trois établissements ont ainsi été sélectionnés pour expérimenter la création d'un "Agenda 21 des collèges". Le collège Jean Jaurès de Saint-Nicolas-du-Pélem est l'un d'entre eux.



Journée de sensibilisation à Saint-Nicolas-du-Pélem.

**A**u collège de Saint-Nicolas-du-Pélem, cela fait déjà quelque temps que l'on est sensible aux questions de développement durable. Bien avant d'être sollicité par le Conseil général pour participer à l'expérimentation "Agenda 21 des collèges", l'établissement avait déjà mis en place un certain nombre d'actions : économies d'eau, réduction de la consommation d'énergie, recyclage du papier, utilisation de produits biodégradables pour l'entretien des cuisines... Pour autant, le principal Gilles Connan et le gestionnaire Thierry Costard ont tout de suite saisi l'intérêt du projet du Conseil général. "Jusqu' alors, nous faisons plein de petites choses mais il n'y avait pas de cadre à tout cela, reconnaît Gilles Connan. Le travail de réflexion autour de l'Agenda 21 nous permet aujourd'hui de nous inscrire dans une vraie démarche de fond, plus globale. Le processus nous invite à établir un diagnostic complet et à réfléchir à des actions plus cohérentes."

### Associer les dimensions sociales et environnementales

Tout l'établissement s'est donc lancé dans l'aventure du développement durable, aux côtés des collèges Goas Plat de Paimpol et Beaufeuillage de Saint-Brieuc. Des journées de sensibilisation ont été organisées par le Conseil général, afin de mobiliser

élèves et personnels. " Nous en avons profité pour faire circuler un questionnaire et interroger chacun sur ses habitudes et ses envies pour le développement durable, explique Thierry Costard. La compilation des réponses nous a permis de déterminer les quatre grands axes d'actions de notre futur Agenda 21." Eau, alimentation, qualité de vie au collège et diversité socio-culturelle : voilà donc les priorités sélectionnées par le collège, qui a tenu à associer les dimensions environnementales et sociales. Actuellement, des groupes thématiques travaillent sur la définition du programme d'actions, qui devrait entrer en vigueur à compter de janvier 2010. Pendant toute la durée de la réflexion, le Conseil général propose un suivi à la demande. "J'interviens au cas par cas, précise Danielle Jégou, chargée de mission. Selon les besoins, je peux proposer une aide au diagnostic, conseiller pour la mise en place des actions, etc... C'est un vrai soutien méthodologique et technique que propose le Conseil général." À terme, l'objectif est d'encourager progressivement la création d'Agendas 21 dans les collèges qui le souhaitent. Selon Gilles Connan, l'initiative mérite largement d'être développée : "Les établissements ont une vraie envie de s'investir. En plus, l'Agenda 21 offre une occasion de sensibiliser les élèves à la citoyenneté. C'est comme remplir un devoir civique."

### Une expo pour promouvoir l'Agenda 21

Afin d'encourager les collégiens à s'impliquer dans la mise en place de l'Agenda 21 de leur collège, le Conseil général a créé une exposition pédagogique qui circule dans les établissements concernés. Après avoir présenté les grands enjeux du développement durable, cette dernière décrit la procédure à suivre pour concevoir et instaurer un Agenda 21 et précise comment chacun peut y participer.



## KiosquEurope

### Les collèges en bleu et jaune

**M**is en place en 2007, le réseau KiosquEurope regroupe déjà 23 collèges. Pour en faire partie, les établissements doivent remplir certains critères : conduire des actions autour de l'Europe, mener une sensibilisation active auprès des élèves... en bref, développer la citoyenneté européenne des jeunes. Les membres du réseau bénéficient d'une dotation documentaire spécifique et d'un accès privilégié au fonds d'appui aux initiatives costarmoricaines. Une newsletter permet d'échanger sur toutes les initiatives menées par les équipes pédagogiques. Un nouvel appel à projet sera ouvert

en 2010. Avis aux amateurs ! À vos idées et enthousiasmes communautaires... Le GUIDEurope met également à disposition un registre baptisé Anim'Europe. Il regroupe des outils permettant de préparer ou d'animer des actions en faveur de l'Europe : appui du GUIDEurope, animations des partenaires, dispositifs pédagogiques en prêt, sélection de sites Internet... Le centre de ressources du GUIDEurope est également ouvert à tous publics.

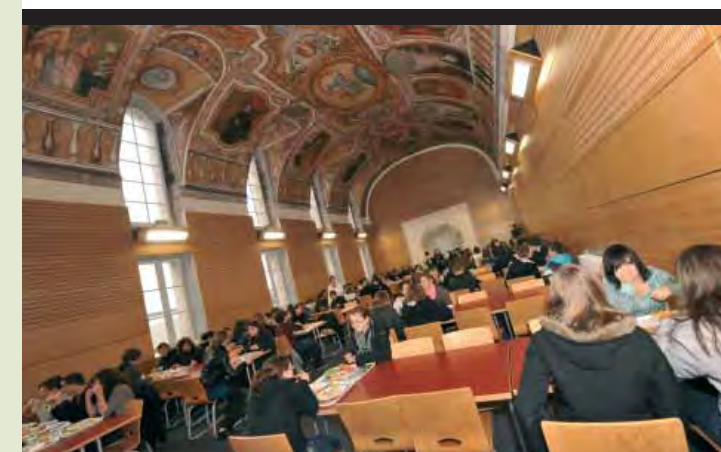
**Côté pratique :** GUIDEurope des Côtes d'Armor - Conseil général 02 96 62 63 98



### Classe Presse

#### Collégiens, à vos plumes

Financée par le Conseil général, l'opération Classe Presse invite les collégiens à découvrir le monde des médias et de la presse. Pour cela, chaque classe reçoit quotidiennement les journaux locaux et bénéficie d'interventions de journalistes professionnels, puis rédige ses propres articles sur un thème prédéfini. À l'issue de l'opération, les meilleurs papiers sont publiés dans des suppléments de Ouest France et du Télégramme. Une journée de clôture permet également de rassembler l'ensemble des participants et d'échanger sur le travail réalisé.



### Patrimoine

#### Quand quatre siècles d'Histoire nous contemplent

Une pause déjeuner au collège Roger Verce l n'est pas un moment comme un autre. Dans cet établissement qui fut le couvent des Bénédictines de Dinan, l'Histoire prend une valeur toute particulière. Bâtiment prestigieux dans son ensemble, le collège arbore fièrement sa pièce maîtresse : une fresque du XVII<sup>e</sup> siècle, peinte sur les plafonds de la cantine et classée aux Monuments Historiques peu de temps après sa restauration. "En 1777, Monseigneur Des Laurents met à disposition des Bourgeois de Dinan les bâtiments du couvent, tombés en désuétude, pour accueillir les élèves du collège, explique Francis Cauwel, principal du collège. Il effectue de nombreux travaux d'aménagement et fait recouvrir la fresque

religieuse du réfectoire. C'est ce qui a permis de la conserver en si bon état." C'est ainsi que ce trésor sombre dans l'oubli, avant d'être redécouvert fortuitement, en 1984, par un peintre effectuant quelques travaux. Aujourd'hui, le chef-d'œuvre est d'autant plus mis en valeur que le réfectoire a fait l'objet d'une rénovation importante. "Le bardage bois qui recouvre les murs a été fabriqué avec un seul et même chêne. Il offre une acoustique de grande qualité." Un atout de taille pour cette salle de 350 m<sup>2</sup> qui accueille fréquemment des événements extérieurs, réunions ou même concerts. Dans ce collège pas comme les autres, il n'est pas anodin de travailler, que l'on soit élève ou professeur.

### Les collèges en 3D

Réalisé à l'occasion de l'inauguration du collège Le Braz, un film d'animation est accessible sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr). Le Conseil général propose ainsi une visite en 3D de quelques collèges emblématiques des Côtes d'Armor. Prises de vues aériennes, montages numériques... cette animation surprenante vise à valoriser un patrimoine bâti basé sur la qualité de l'accueil assuré aux collégiens.

### Se documenter et s'informer

Afin de soutenir le développement et l'actualisation des fonds documentaires des CDI, le Conseil général finance 50 % des dépenses des collèges pour l'achat des livres, magazines, journaux et CD-rom.

### Un mobilier de qualité pour tous

Chargé de l'équipement mobilier des collèges (1 million d'euros en 2009), le Conseil général des Côtes d'Armor a choisi de modifier sa politique en la matière. Jusqu'à présent, les équipements portaient essentiellement sur les locaux ayant fait l'objet de rénovations. Parallèlement, l'ensemble des établissements disposait d'une dotation spécifique ayant vocation à renouveler le mobilier si besoin. Constatant, selon cette formule, un taux variable de renouvellement des équipements, le Conseil général a choisi de supprimer cette dotation et de fournir directement le mobilier nécessaire aux collèges. Il pourra ainsi offrir la même qualité d'équipement à tous les établissements et accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions.

# Les transports scolaires

## Ça roule avec le Conseil général

### Le coût du transport scolaire

Les familles costarmoricaines paient 83€ par an pour un élève transporté par un bus affrété par le Conseil général. Une participation exemplaire de la collectivité qui prend 90 % du coût du transport à sa charge (soit environ 730€ par élève et 20,4M€ au total par an) et n'a pas augmenté les tarifs depuis 4 ans. Un circuit coûte environ 35 000 € par an à la collectivité.

### Quelques chiffres au sujet du transport scolaire

25 200 élèves transportés  
460 circuits (collèges et lycées confondus)  
5 000 points d'arrêt sur tout le département  
En moyenne, un élève fait 300 m pour prendre son car  
20 transporteurs travaillent pour le compte du Conseil général au transport scolaire

### Le transport des élèves handicapés

390 jeunes (élèves et étudiants) en situation de handicap transportés quotidiennement et gratuitement  
165 trajets assurés (via les marchés publics) par 80 artisans taxis et ambulanciers  
Un budget total de 1,5 M€ pris en charge par le Conseil général

### Comment s'inscrire ?

- Si votre enfant rentre en 6<sup>e</sup> : l'inscription se fait via l'école où il est en CM2  
- Les jeunes qui sont déjà collégiens reçoivent, chez eux, un formulaire à renvoyer (en mai)  
Attention, les inscriptions pour les Tibis se font auprès de la CAT  
- Le Conseil général traite les demandes et envoie les cartes en août

Renseignements et trajets au

Conseil général  
**infos services**

N° Azur 0 810 810 222

ou sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)



Assurée par le service transports du Conseil général, la mission "scolaire" est un exercice qui demande écoute et coordination. En 30 ans, les demandes ont littéralement explosé. Aujourd'hui, le maillage départemental est bien adapté aux besoins des familles mais a atteint ses limites.



Notre réseau est très couvrant et permet d'offrir un accès équitable. La spécificité des Côtes d'Armor est de proposer des points d'arrêt très nombreux; nous essayons d'aller chercher les élèves au plus près de leur domicile...", explique Alain Ollivier-Henry, adjoint au chef de service transports au Conseil général.

Département "rural", les Côtes d'Armor ont fait le choix de desservir tout le monde afin de ne pas défavoriser les élèves les plus éloignés des collèges. Aujourd'hui, toutes les communes du département sont desservies par au moins un service de transport scolaire. Il faut dire qu'en quelques années, les demandes ont été multipliées par 10 devant les fermetures d'internats mais également le développement des aides aux familles. Tous les ans, les communes font remonter les doléances; les demandes de nouveaux arrêts ne cessent d'augmenter. Pour exemple, la rentrée 2009 a fait l'objet de 500 requêtes de modifications de circuits.

### Victime du succès

Ce service de proximité, qui a fait la qualité des transports scolaires costarmoricains, a néanmoins atteint ses limites. Le temps des circuits s'étendant à l'aune du nombre d'arrêts, il dépasse aujourd'hui largement les 45 minutes maximales recommandées. "Nous ne pouvons pas imposer 2 heures de



car par jour aux collégiens, explique Sophie Paulmier, chef du service transports. En amont du renouvellement des marchés, en 2012, nous allons procéder à des études et des expérimentations sur différents secteurs afin d'envisager des solutions alternatives et réduire les temps de trajet sans léser personne. Tous les circuits seront remis à plat. Les élus départementaux ont fait le choix d'associer à chaque collège un territoire de transport. Cela permet de mieux coller aux évolutions démographiques et de préserver un équilibre dans la fréquentation de chaque établissement."

### L'engagement de faire toujours mieux

En attendant, le service transport s'efforce d'offrir toujours plus de services aux familles. La nouveauté de l'hiver 2009-2010 est la mise en place d'une astreinte hivernale. En cas d'intempéries, les parents pourront suivre, en temps réel, les informations liées aux lignes sur le site du Conseil général<sup>(1)</sup> ainsi que sur les radios locales. À la rentrée 2010, un logiciel spécifique facilitera les inscriptions via Internet et offrira une information plus directe aux familles.

(1) [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)

Dès la 6<sup>e</sup>, parce que c'est là qu'ils commencent à se rendre au collège par leurs propres moyens pour la plupart, il est primordial de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière. En bus, à pied ou à vélo, les règles de sécurité sont autant d'automatismes à acquérir. Reportage au collège de Bégard qui dédie une demi-journée à la sécurité routière.



Ce jour-là, Mme Riehl, principal du collège de Bégard, propose à tous ses élèves une journée spéciale. Au programme pour les "bizuts" : nutrition, solidarité et, surtout, prévention routière. Après un petit-déjeuner diététique, les 6<sup>e</sup> se dispatchent en deux groupes pour suivre les animations des techniciens du Conseil général. Dans l'une des classes, un spécialiste de la sécurité routière aborde les différentes situations sur la route et évoque des chiffres qui parlent d'eux-mêmes<sup>(1)</sup>. Les élèves, très réceptifs, répondent avec intérêt lorsqu'on les interroge sur les erreurs les plus communes commises par les usagers: "la vitesse, les imprudences, le portable mais aussi l'alcool et la drogue qui restent des causes trop fréquentes d'accident dans notre département", explique Régis Le Berre, chef du service Circulation et Sécurité du Conseil général. Après un rappel des règles de base lorsque l'on est piéton, le "jeu des huit erreurs" remporte un vif succès. Les mains se lèvent et rares sont les mauvaises réponses. Le tour est joué; les bases sont intégrées.

### Les règles de sécurité, des automatismes à acquérir

En parallèle, Karine Rocher et Sabine Breuil-Clave ont pris en charge un autre groupe. Leur spécialité: la sécurité dans et autour du car. Elles commencent la séance par la projection d'un film qui explique les grands principes de sécurité et les consignes d'évacuation en cas d'accident. Comme rien n'est aussi probant qu'une mise en situation, les deux anima-

## La sécurité routière

# Sensibiliser dès le plus jeune âge



trices conduisent les diabolos dans la cour où un vrai bus les attend. "À mon signal, vous évacuez le car. Il vous faut réussir en moins de 30 secondes." C'est loin d'être chose faite quand, après un tohu-bohu, de près de deux minutes, rempli d'hilarité et de "on crame!", les élèves se retrouvent dehors. Karine leur rappelle qu'en cas d'accident, il faut faire vite et que pour cela, il faut respecter des consignes d'évacuation qu'elle leur rappelle brièvement. Le deuxième essai est le bon; mission accomplie. "Les élèves sont assez contents de ce genre d'animation; ils accrochent bien, même s'il faut avoir une voix qui porte (rires). C'est très important qu'ils aient ces notions de base. Ça leur laisse des réflexes", affirment les deux contrôleurs du Conseil général.

(1) On déplore plus d'un mort de la route par semaine en Côtes d'Armor. 1/3 des 0 à 14 ans tués sur la route sont des piétons ou des cyclistes.

### Les contrôleurs du Conseil général

Ils contrôlent l'âge des véhicules, la bonne exécution des services et gèrent également les problèmes d'indiscipline. Ils instruisent les demandes de modification des circuits envoyés par les mairies, après une visite sur le terrain. Ils assurent, sur demande et avec leurs collègues de la prévention, des animations "sécurité routière" dans les collèges.

02 96 62 63 26

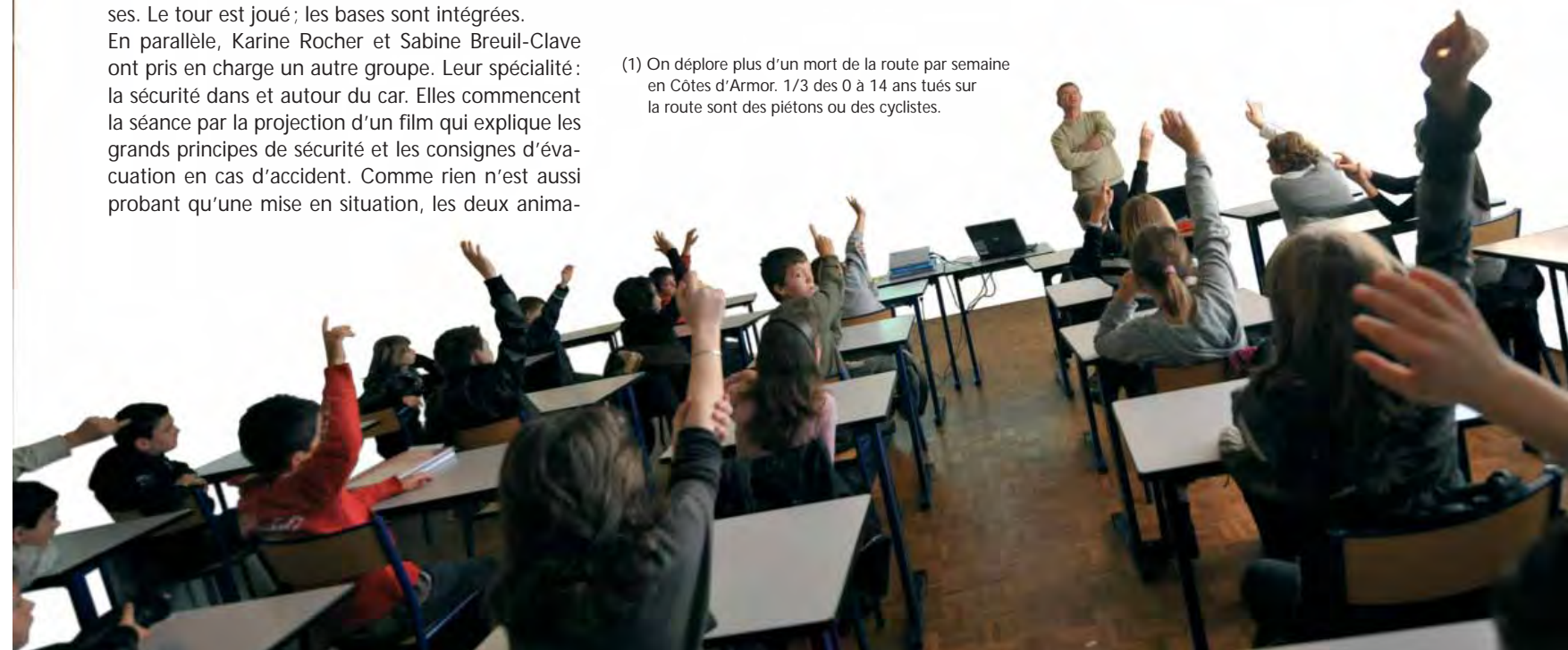
### Les étapes vers le permis de conduire

#### Pour conduire un scooter

- ASSR 1 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) en 5<sup>e</sup>  
- 5 heures de conduite obligatoires  
- BSR (Brevet de Sécurité Routière) à 14 ans

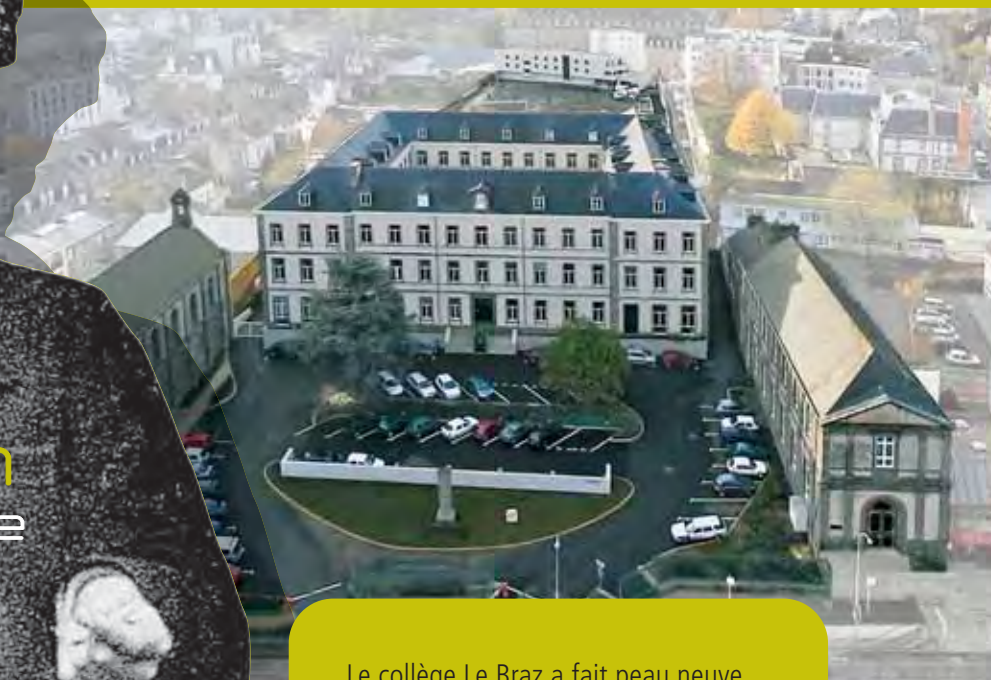
#### Pour conduire une voiture

- ASSR 2  
- Code de la route et heures de conduite en auto-école  
- Permis de conduire



# Un hommage au passé un regard vers l'avenir

inauguration  
du nouveau collège  
Anatole  
Le Braz



Le collège Le Braz a fait peau neuve. Entièrement reconstruit et réhabilité, son architecture respecte néanmoins celle qui fût la sienne à sa naissance, au XIX<sup>e</sup> siècle. Symbole fort de la vie des Briochins, il n'en reste pas moins un établissement scolaire de qualité, tourné vers l'avenir.

[lire pages 6 à 9]

Conseil  
Général

Côtes d'Armor

*l'éducation, faire grandir les talents*



Côtes d'Armor